

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2739 - LUNDI 17 OCTOBRE 2016

VIOLENCES DES MILICIENS NINJAS

Le cri du cœur des femmes du Pool



En leur qualité de mères, les « Femmes leaders du Pool » ont invité le pasteur Ntoumi à faire cesser les exactions commises par ses miliciens ninjas à l'endroit des populations innocentes.

Dans une déclaration rendue publique samedi, les membres de cette association ont aussi exhorté les jeunes à tourner le dos à la violence et à ne pas se laisser enrôler dans les milices privées à l'origine de ces violences.

De même, statuant sur la situation dans le Pool qui selon son secrétaire général adjoint risque d'asphyxier l'économie congolaise, le Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS) a invité le gouvernement à tout mettre en œuvre pour arrêter ces troubles récurrents.

Page 3

CONSEIL DES MINISTRES

Adoption du projet de décret sur le comité national du dialogue social

Le gouvernement congolais a, au cours de son conseil des ministres du 13 octobre, présidé par le chef de l'Etat, adopté plusieurs décrets dont celui portant organisation et fonctionnement du Comité national du dialogue social. Selon son porte-parole, Thier-

ry Mougalla, évoquant ce point dans son compte-rendu du conseil des ministres, le gouvernement, à travers ce projet, privilégie le dialogue avec les partenaires sociaux comme moyen d'assurer le redressement et la reconstruction du pays. [Page 5](#)

FONDATION PERSPECTIVES D'AVENIR

Les meilleurs bacheliers de Dolisie récompensés

La Fondation perspectives d'avenir (FPA) a offert, au titre de l'année académique 2016-2017, des bourses d'études à l'étranger à dix meilleurs bacheliers de Dolisie.

Selon son président, Denis Christel Sassou N'Gusso, ces bourses traduisent l'engagement pris lors de son élévation à la dignité de citoyen d'honneur du chef-lieu du département du Niari.

« Notre programme de bourses dont bénéficient nos dix premiers lauréats de Dolisie n'est rien d'autre qu'une chance donnée aux jeunes démunis ou défavorisés d'accéder à des études supérieures de qualité



sur la base du mérite », a-t-il précisé ajoutant que plus de 75 [Page 8](#)

Les officiels posant avec les 10 lauréats Adiac jeunes congolais bénéficieront de cette bourse cette année. [Page 8](#)

SÉCURITÉ MARITIME

L'UA veut éradiquer la piraterie, la pêche illégale et la pollution

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) se sont engagés, samedi à Lomé au Togo, à s'unir contre la piraterie maritime transfrontalière.

Au terme d'un sommet de cinq jours auquel ont pris part les délégués de 43 pays, l'UA a adopté une charte sur la sécurité maritime dont l'ambition est de mettre en place un cadre des politiques continentales capables d'éradiquer la piraterie, la pêche illégale et la pollution. Le Congo était représenté à ces assises par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso. [Page 9](#)

CLIMAT

Signature d'un accord pour réduire le réchauffement mondial

Les représentants de près de deux cents pays ont signé le 15 octobre à Kigali au Rwanda, un accord sur l'élimination progressive des hydrofluorocarbures, gaz extrêmement nocifs pour le climat utilisés dans les réfrigérateurs et climatiseurs.

Sous forme d'un amendement au Protocole de

Montréal sur la protection de la couche d'ozone et une application complète de la COP21, l'accord a été salué par les organisations internationales, notamment le Programme des Nations unies pour l'environnement.

Page 11

ÉDITORIAL
Vigilance

Page 2

ÉDITORIAL

Vigilance

Disons-le ici et maintenant avec force : il est temps de mettre fin aux actes criminels et aux appels à la violence qu'accomplissent ou lancent ceux et celles qui prétendent agir au nom d'êtres supérieurs dont ils seraient les représentants sur terre. Qu'ils soient pasteurs, prêcheurs, ou prêtres rien ne justifie et ne justifiera jamais les atteintes portées par eux à la paix civile. Et, par conséquent, il convient de les mettre sans délai hors d'état de nuire.

Ce qui est en jeu dans cette affaire n'est pas seulement l'arrestation de Frédéric Bintsamou qui n'est sans doute plus qu'une question de jours, mais la prévention des crises infiniment plus graves qui pourraient naître du fanatisme dans lequel sombrent des esprits faibles et donc manipulables. La preuve, à tous égards accablante, nous en est donnée de façon tragique par ce qui se passe depuis des années en Afghanistan, en Irak, en Syrie, mais aussi en Libye, au Mali et, plus près de nous, au Nigéria, dans le nord du Cameroun, en Centrafrique. Partout, en effet, la violence qui se déchaîne est le résultat de la conjugaison de la montée de l'extrémisme et de l'incapacité des Etats à prévenir les dérives inévitables que celle-ci porte en elle.

Bien au-delà donc des événements tragiques que vit la partie du département du Pool où sévissent les milices de celui qui se fait appeler « Pasteur Ntoumi » nous devons nous préoccuper, nous Congolais, de prévenir les désordres que tentent, ou tenteront de générer les extrémistes de tout poil vivant chez nous comme ailleurs. Et cela ne peut se faire qu'à travers un Etat fort, organisé, structuré, capable de devancer les actions que les « fous de dieu » préparent dans l'ombre. Car, ne nous faisons pas d'illusion, le Congo, comme tous les pays de par le vaste monde y compris les plus riches, peut devenir dans l'avenir proche la cible des groupuscules sans foi ni loi qui sèment le désordre ailleurs.

Ajoutons à ce qui précède que la vigilance, sans laquelle il n'est pas de paix durable en ce début de millénaire, ne relève pas seulement de l'Etat, de ses administrations, de la force publique. Elle concerne aussi les simples citoyens que nous sommes qui vivent immergés dans le tissu social et qui, par conséquent, sont bien placés pour déceler les signes avant-coureurs de la radicalisation sous toutes ses formes. Mieux vaut ne pas l'oublier dans le moment difficile que nous vivons.

Les Dépêches de Brazzaville

VIOLENCES DANS LE POOL

Génération Z condamne les exactions des ninjas

À la faveur d'une conférence de presse animée le 13 octobre à Brazzaville, le président de Génération Z, Antoine Bienaimé Obam'Ondon a déploré les actes de violence perpétrés dans le Pool par les ninjas à la solde du pasteur Ntoumi.

« Ayons eu le bonheur de travailler avec la jeunesse –ou pour mieux le dire-, nos frères jeunes du Pool avant, pendant et après la période électorale, nous pensons qu'il est inadmissible que tout ce que nous avons bâti ensemble soit détruit. La

Génération Z condamne ce qui se passe dans le Pool », a déclaré Obam'Ondon.

La jeunesse du Pool, a-t-il poursuivi, est une jeunesse pleine d'avenir, pleine de beaux projets pour le pays et nul ne peut admettre que leurs espoirs et leurs rêves soient détruits par des personnes égoïstes qui nourrissent de la haine contre leurs propres frères. Nous demandons, a dit Obam'Ondon, à la justice de faire son travail dans les règles de l'art afin que le Pool retrouve sa joie et sa paix. Le

conférencier a rappelé par ailleurs le combat mené par son association en vue de l'avènement de la Nouvelle République. Il a informé la presse et les autres assistants à la conférence de presse que son organisation a pu nouer des partenariats avec les structures extérieures, notamment en Europe. Rappelons que Génération Z est une plateforme de réflexions et d'actions politiques, sociales et économiques qui milite en faveur de la jeunesse congolaise.

Roger Ngombé

MÉDIAS

Philippe Mvouo plaide pour la création d'un organe sous-régional de régulation

Après la signature de l'accord de partenariat entre le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) et le Haut conseil de communication de transition de la République centrafricaine (HCCT), le 14 octobre à Brazzaville, le président du Cslc, Philippe Mvouo a plaidé pour la création d'un organe de régulation des médias dans la sous-région d'Afrique centrale.

Il a invité ses pairs de cette partie de l'Afrique, membres du Réseau francophone des régulateurs des médias (Riarc), à redynamiser le processus de mise en place de la plateforme sous-régionale des organes de régulation, à l'instar de l'Afrique de l'Ouest et de l'Est.

Le président du HCCT, José Richard Pouambi et Philippe Mvouo se sont félicités du climat qui a prévalu lors de son séjour à Brazzaville dessinant ainsi les contours d'une nouvelle dynamique de coopération des régulateurs de la communication en Afrique centrale ; dans



Philippe Mvouo

le contexte actuel marqué par le basculement au tout numérique. Les deux présidents ont exprimé par ailleurs leurs préoccupations face aux enjeux du tout numérique et aux défis à relever en conséquence, car aujourd'hui, ont-ils déclaré, le régulateur des médias est appelé à jouer indéniablement de nouveaux rôles et à faire montre de plus de responsabilité tant dans la maîtrise que dans l'assainissement du paysage médiatique au format numérique.

Ils ont exhorté les journalistes congolais et centrafricains à s'investir davantage avec plus d'ardeur et de professionnalisme pour la consolidation du climat de paix dans leurs pays respectifs, et plus spécifiquement dans la sous-région d'Afrique centrale.

Notons que dans le protocole d'accord de partenariat, les deux parties ont réaffirmé le souci de traduire en actes concrets la coopération entre elles dans les domaines suivants : la promotion des droits humains fondamentaux, dont la liberté de la presse et de la communication ; la promotion de la protection de l'environnement ; la promotion du genre ; la coopération mutuelle dans tous les autres domaines de l'information et de la communication conformément aux objectifs des deux régulateurs des médias ainsi que du Riarc et du Réseau francophone des régulateurs des médias (Refram) et l'arrêt de la fracture numérique.

R. Ng.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /
Kinshasa-RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhbas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZIB..

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIOLENCES DANS LE POOL

Le RDPS condamne l'attitude du pasteur Ntoumi

La coordination nationale du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS) a publié, le 13 octobre dernier, une déclaration dans laquelle le parti condamne les récentes attaques perpétrées par les Ninjas de Pasteur Ntoumi. Pour ce faire, il invite le gouvernement à prendre des dispositions qui s'imposent, afin que l'ordre soit vite rétabli dans ce département.

Dans cette déclaration, le RDPS, très indigné, s'est dit consterné par la situation sécuritaire et humanitaire qui prévaut actuellement dans le département du Pool, suite aux derniers événements, ayant occasionné des morts et de nombreux déplacés.

« Le RDPS condamne avec force, les actes de violence et de terreur perpétrés par Frédéric Bintsamou, alias Pasteur Ntoumi, affirme que la terreur et la violence ne sont pas des moyens de résolution des différends politiques », relève cette déclaration lue par Bertrand Ulrich Mboundou Lékoba, secrétaire général adjoint de ce parti proche de la majorité présidentielle.

Pour mettre un terme définitif au climat de tension qui prévaut actuellement dans cette partie du pays, le Rdps invite le gouvernement à prendre des mesures qui s'imposent afin de mettre un terme aux actes criminels devenus récurrents dans ce département.

« Le RDPS lance un appel pressant au gouvernement de la République, garant de l'unité nationale, de la paix, de la sécurité des personnes et des biens à tout mettre en œuvre afin d'arrêter définitivement ces troubles récurrents », poursuit la déclaration.

Par ailleurs, le RDPS invite toutes les forces vives de la nation à participer de façon multiforme à la restauration de la paix dans le Pool et présente ses condoléances aux familles éplorées.

Firmin Oyé

Les femmes plaident pour le retour de la paix

Devant les crimes et les atrocités commis par les ninjas de Frédéric Bintsamou, dit pasteur Ntoumi ces derniers temps, l'association Femmes Leaders du Pool a publié une déclaration le 15 octobre, dans laquelle elle invite le président de la République à prendre des mesures « drastiques nécessaires pour faire cesser les exactions commises à l'endroit des populations innocentes ».

« Nous, Femmes Leaders du Pool, meurtries dans notre chair et dans nos entrailles, et ayant mesuré l'ampleur de la situation socio-politique de notre pays, avons décidé, en toute responsabilité, dans l'intérêt de la population congolaise en général et celui du Pool en particulier, de nous lever tel un seul

notre pays en général et dans le département du Pool en particulier », a-t-elle précisé.

Par ailleurs, plusieurs messages de paix ont été adressés au pasteur Ntoumi, aux jeunes congolais, à la diaspora congolaise et aux associations féminines.

Au pasteur Ntoumi, les Femmes



Des membres de l'association Femmes Leaders du Pool (DR)

homme pour contribuer à rétablir la paix et la concorde nationale dans notre pays », lancent-elles dans un message rendu par la chargée de projet, Patricia Tendélé.

« L'association Femmes Leaders du Pool s'engage à accompagner le président de la République, le Premier ministre et son gouvernement dans le processus de rétablissement d'une paix durable dans

Leaders du Pool lui demandent d'adopter une attitude noble et responsable, afin de « stopper toutes formes de guérilla au nom de Dieu. Et de cesser de prendre en otage la population du Pool. Car le Dieu que nous prions tous ne peut permettre que des innocentes personnes soient tuées pour une quelconque cause ».

Elles exhortent les jeunes à ne pas

se laisser enrôler dans les milices privées, « car la violence ne doit pas réguler notre société ». A la diaspora congolaise, elles l'interpellent à cesser toutes formes de violences physiques et verbales à l'endroit des compatriotes, et à se ressaisir afin de « contribuer d'une manière pacifique et responsable au rétablissement de la paix et à l'unité nationale ».

A l'endroit de la presse nationale et internationale, les Femmes Leaders du Pool leur demandent d'exercer leur métier « en toute responsabilité ». En outre, elles ont invité les associations féminines à se joindre au « cri du cœur des femmes du Pool », afin, de « dénoncer tous les crimes commis par ledit Pasteur Ntoumi. Car ce dernier ne choisit pas sa victime ».

Aux ONG nationales et internationales, ainsi qu'à toutes les personnes de bonne volonté, l'association leur demande d'aider la population de cette contrée en détresse. Elles n'ont pas manqué d'exprimer leur compassion à l'endroit des femmes et des hommes, victimes de toutes sortes d'exactions. Signalons que l'association Femmes Leaders du Pool est née de la municipalisation accélérée dans le département du Pool en 2012. C'est une association à but non lucratif qui se fixe comme objectif principal « d'aider pour l'intégration et le développement de ce département ».

Yvette Reine Nzaba

LE FAIT DU JOUR

Opposition cherche leader charismatique

Mise à part la tendance à l'invective, et même à l'irrévérence qui caractérise son discours public, l'opposition congolaise est globalement, mais réellement à la croisée des chemins. A quelques mois des élections législatives de l'année prochaine (les dates ne sont pas encore connues, il est vrai), cette réalité est tellement évidente que l'on se demande si le rejet réciproque de l'autre dans lequel se complaisent les partis ou plateformes politiques de cette « famille » lui sera bénéfique à brève ou longue échéance.

L'ennui, quand on aborde ce sujet vient surtout de l'absence de visibilité entretenue par la multiplicité de courants au sein de ladite opposition. Quand bien même certains de ses dirigeants y voient le signe d'une liberté de parole, de pensée et d'action vitale à la vie démocratique, rien n'indique, à priori, que dans le cas d'espèce, l'émiettement des énergies soit le meilleur moyen de mieux se faire entendre des autres. D'où cette question essentielle : comment situer l'opposition congolaise vraiment ?

Au plus fort du débat sur le changement de la Constitution du 20 janvier 2002, depuis juridiquement épuisé, naissait le Frocad (Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique). Il fédérait plusieurs partis d'opposition, parmi lesquels, l'Upads

(Union panafricaine pour la démocratie sociale). Il est rejoint, ensuite, par l'IDC (Initiative pour la démocratie au Congo), qui a en commun de réunir les forces politiques et les individualités émergeant naguère à la majorité présidentielle. Les deux plateformes parlent d'une même voix, « bougent » littéralement le pays, jusqu'à la défaite historique pour elles, symbolisée par l'avènement de la nouvelle République issue du référendum du 25 octobre 2015.

Comme conséquence immédiate de cette bataille perdue, un des ténors du Frocad créé son propre parti, reçoit chemin faisant l'onction de quelques amis, presque de sa génération, et fonde le ROC (Rassemblement de l'opposition congolaise). Un peu plus tard, le Collectif des partis de l'opposition congolaise signataires de la déclaration du 17 août 2012, annonce son retrait du Frocad, estimant que le mouvement avait failli à sa mission d'empêcher le référendum et devait dès lors cesser d'exister. Du côté de l'IDC, à la tête de son propre parti, la Codeha (Convention des démocrates et humanistes africains), l'un des dirigeants, parmi les plus remuants, prend ses distances.

Le président de la Codeha s'active depuis à convoquer une « Convention » de l'opposition congolaise. Ce qui lui vaut les reproches de ses ex-collègues opposés à « une initiative solitaire » qu'ils dénoncent au cours d'une réunion avec la presse, le

20 septembre. Pour sa part, le Premier secrétaire de l'Upads a entrepris, fin septembre-début octobre, une tournée de mobilisation de la base de son parti dans la perspective des législatives de 2017. Les dirigeants de ce parti savent que la quatrième place occupée par leur candidat à la présidentielle du 20 mars dernier interpellé à plus d'un titre.

Principal parti de l'opposition parlementaire, l'Upads risque de perdre son leadership si elle n'adopte pas une autre stratégie que celle de vouloir en découdre à tout prix qu'elle a tenté de suivre ces derniers temps en s'alliant, au besoin, avec le premier venu. En attendant de clarifier sa position au sein du Frocad, comme la Codeha vient de le faire avec l'IDC, l'Upads sillonne son ancienne zone de prédilection, les pays de la vallée du Niari pour être précis, consciente que cet espace n'est plus du tout sa chasse gardée.

Au finish, dans cette opposition démembrée difficile à replâtrer, les uns et les autres lorgnent tout de même vers un lieu qui a toutes les allures de leur être commun : la mise en place effective des commodités constitutionnelles relatives au financement des partis politiques, à la définition du statut de l'opposition, et donc aussi celui du chef de l'opposition.

Sur ce dernier point, le Collectif du 17 août a son analyse : « Dans notre pays,

l'opposition est plurielle, elle comprend plusieurs tendances ayant chacune des objectifs politiques différents. Certaines de ces tendances participent aujourd'hui au pouvoir ; d'autres, mues par des soucis alimentaires se battent fiévreusement pour entrer au gouvernement d'union nationale ; d'autres, enfin, fidèles à leurs convictions politiques demeurent farouchement ancrées dans l'opposition réelle », fulminait-il, lors de sa conférence de presse du 26 septembre.

Explication d'usage si l'on se permet un bref commentaire : à l'opposition, à l'heure qu'il est, personne ne sort du lot, tout le monde est tout le monde, chacun est chacun. Mais la nature ayant horreur du vide et la politique de la chaise vide étant moins payante, les futures élections législatives pourraient bien trancher la question du chef de l'opposition en fonction de l'attribution des sièges à l'Assemblée nationale.

Amoins, alors d'entrevoir deux cas de figure : un chef de l'opposition parlementaire, statutaire et constitutionnel, et un ou plusieurs chefs d'opposition de la rue. Pour ne pas la laisser orpheline de « parlementaires debout » comme on disait de l'autre côté du fleuve Congo, à Kinshasa, dans le courant des années 1990 et du tumulte de la Conférence nationale souveraine.

Gankama N'Siah



APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement d'un Responsable du stock et des achats.

Superviseur : Responsable Logistique/Technique
Localisation : Mbomo
Durée du contrat : 12 mois, incluant une période d'essai de 6 mois.

Responsabilités :

1) Achats

Le Responsable des achats est en charge de la bonne application des procédures d'achats du Parc. Il est responsable de l'approvisionnement des différents services. Pour cela, il doit :

- Suivre les critères de sélection et de performance des fournisseurs (délais de livraison, niveaux de qualité, respect des conditions négociées par l'entreprise)

- Gérer et mettre à jour de manière régulière le catalogue des prix et des fournisseurs, en documentant la sélection des fournisseurs.

- Réceptionner et centraliser les commandes émises par les différents départements

- Mettre en œuvre la procédure d'achat adéquate (appel d'offre, demande de cotation, récolte et analyse des offres)

- Etablir les contrats ou les bons de commande

- Planifier les livraisons avec les fournisseurs et superviser le transport des marchandises,

- Suivi des dossiers de dédouanement de matériel (véhicules...)

- Contrôler qualitativement et quantitativement

les marchandises réceptionnées

2) Gestion du stock

Le Responsable des achats est en charge de la bonne tenue des stocks. Pour cela, il doit :

- Mettre en place et maintenir un système de gestion des stocks efficace (gestion des entrées, des sorties...)

- S'assurer de la bonne organisation du stock et de sa bonne tenue (ordonnancement, clarté, propreté, respect des conditions de stockage spécifiques...)

- Réaliser des inventaires mensuels et ponctuels

- Supervision de l'équipe des magasiniers (2 magasiniers)

3) Communication et reporting

Le Responsable des achats doit faire un reporting mensuel à sa hiérarchie, incluant une analyse des différents indicateurs clés (suivi des consommations des véhicules, etc...)

4) Autres

- Supervision d'une équipe composée des magasiniers et des acheteurs.

- Faire preuve de professionnalisme dans la mise en œuvre des activités,

- Adhérer à toutes les procédures mises en place par la Fondation Odzala Kokoua,

- Exécuter toutes autres tâches raisonnablement associées au poste, assignées par le Responsable Logistique, mais ne figurant pas dans le présent profil de poste

Expérience et compétences souhaitées :

- Etre titulaire d'un diplôme en logistique ou équivalent

- Avoir au moins 5 années d'expérience dans la gestion des stocks ou les achats,

- Avoir de bonnes connaissances en informatique (Word, Excel) ;

- Maîtrise du français ;

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous le titre « Responsable des achats » au bureau de la Fondation Odzala-kokoua sis 227, rue Campel, ravin du Tchad, Plateau centre-ville à Brazzaville ou envoyés à l'adresse mail suivante : secretariatfok@gmail.com. Les dossiers doivent comprendre un CV et une lettre de motivation.

Date de clôture : la date limite de dépôt de candidature est fixée au 31 octobre 2016.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.

APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement d'un Responsable des infrastructures.

Superviseur : Responsable Logistique/Technique
Localisation : Mbomo
Durée du contrat : 12 mois incluant une période d'essai de 6 mois.

Responsabilités :

1) Entretien des routes, pistes et ponts

Planifier l'entretien des routes, des ponts et des pistes prises en charge par le Parc.

Concevoir, organiser et superviser les entretiens et les ouvertures de pistes et les constructions de ponts, en accord avec la Direction du Parc.

2) Entretien des bâtiments du Quartier Général, des postes avancés, et des bases.

Etre en charge de l'intendance générale, de la maintenance des bâtiments (eau, électricité, travaux divers), de l'entretien des clôtures, de l'entretien de la cour (tonte, ...) des différentes bases et postes avancés.

3) Participation aux plans, et suivi des chantiers confiés aux contractants.

Etablir les plans et devis quantitatifs des bâtiments que le parc souhaite construire

Participer à l'élaboration de la partie technique des dossiers d'appel d'offre et au processus de sélection des contractants.

Suivre les chantiers (contrôle régulier de la qualité, établissement des PV de réception...)

4) Communication et reporting

Le Responsable des infrastructures doit faire un reporting mensuel à sa hiérarchie.

5) Autres

- Encadrer une équipe d'ouvriers (agent chargé des routes, électricien), d'agents d'entretien et de gardiens ; Supervision d'une équipe composée des magasiniers et des acheteurs.

- Faire preuve de professionnalisme dans la mise en œuvre des activités,
- Adhérer à toutes les procédures mises en place par la Fondation Odzala Kokoua,

- Exécuter toutes autres tâches raisonnablement associées au poste, assignées par le Responsable Logistique, mais ne figurant pas dans le présent profil de poste

Expérience et compétences souhaitées :

- Etre titulaire d'un diplôme en Génie Rural, BTP ou équivalent

- Avoir au moins 5 années d'expérience dans la gestion d'infrastructure ou la construction,

- Avoir de bonnes connaissances en informatique (Word, Excel) ;

- Maîtrise du français ;

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous le titre « Responsable des infrastructures » au bureau de la Fondation Odzala-kokoua sis 227, rue Campel, ravin du Tchad, Plateau centre-ville à Brazzaville ou envoyés à l'adresse mail suivante : secretariatfok@gmail.com. Les dossiers doivent comprendre un CV et une lettre de motivation.

Date de clôture : la date limite de dépôt de candidature est fixée au 31 octobre 2016.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.

Conseil des ministres: le gouvernement adopte le projet de décret sur le comité national du dialogue social

Le gouvernement congolais a, au cours de son conseil des ministres du 13 octobre, présidé par le chef de l'Etat, adopté plusieurs décrets dont celui portant organisation et fonctionnement du Comité national du dialogue social. Evoquant ce point dans son compte-rendu, le ministre de la communication et des médias, porte-parole du gouvernement, Thierry MOUNGALLA, a noté

la satisfaction exprimée par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, de voir le gouvernement privilégier le dialogue avec les partenaires sociaux comme moyen d'assurer le redressement et la reconstruction du pays. Texte intégral

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce Jeudi 13 Octobre 2016 au Palais du Peuple, sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat.

Sept (07) affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

- Un (1) projet de décret au titre du Ministère des Hydrocarbures ;
- Un (1) projet de décret au titre du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale ;
- Trois (3) projets de décrets au titre du Ministère des Affaires Foncières et du Domaine Public ;
- Une (1) communication au titre du Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion des Peuples autochtones ;
- Une (1) nomination au titre du Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion des Peuples autochtones.

II/- Ministère des Hydrocarbures.

M. Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA, Ministre des hydrocarbures, a soumis à l'examen du Conseil des Ministres un projet de décret portant prorogation de la deuxième période de validité du permis de recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « permis Haute Mer A ».

Suite à la conclusion d'un contrat de partage de production signé le 04 décembre 2008 entre la République du Congo, la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) et la société CNOOC International Limited, acte approuvé par la loi n°03-2009 du 22 septembre 2009, le groupe contracteur chargé des recherches pour ce permis était composé comme suit :

- SNPC (titulaire du permis).....15%
- CNOOC International Limited (opérateur).....45%
- OPIC Congo SARL.....20%
- ORYX Petroleum Congo S.A :20%

Les travaux de recherche entrepris pendant la première période de validité ont conduit à la découverte de la structure baptisée « Eléphant », avec des ressources en place estimées à environ 629 millions de barils d'huile.

Compte tenu de l'existence, dans cette zone géographique, de problèmes frontaliers avec la République sœur d'Angola, les travaux à entreprendre, à savoir le forage d'un puits ferme, préalable technique indispensable, n'ont pu être menés à terme dans les temps prescrits.

C'est dans ce contexte qu'en date du 05 Juin 2015, la SNPC a été amenée à solliciter l'administration des hydrocarbures, afin d'obtenir une prorogation de la deuxième période de validité.

C'est donc conformément aux dispositions du décret n°2008-932 du 31 décembre 2008, fixant la procédure de prorogation des permis d'hydrocarbures liquides ou gazeux, que le présent projet de décret est soumis à l'examen et approbation du Conseil des Ministres.

Après discussion, le Conseil des Ministres a décidé d'adopter le projet de décret soumis à son examen.

III/- Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale.

M. Emile OUOSSO, Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, a soumis à l'examen du Conseil des Ministres un projet de décret portant organisation et fonctionnement du Comité National du Dialogue social.

Institué par décret n°2010-810 du 31 décembre 2010, ce Comité National a pour objet de rassembler autour du Gouvernement, les organisations patronales et syndicales, en vue de renforcer la concertation et le dialogue, afin de prévenir et de résoudre les conflits sociaux survenus ou à venir, dans les secteurs publics et privés.

Le présent projet de décret a principalement pour objet d'adapter les dispositions régissant l'organisation et le fonctionnement dudit Comité à la nouvelle donne constitutionnelle

En effet, la présidence dudit Comité est désormais confiée au Premier Ministre, chef du Gouvernement, assisté de trois (3) Ministres, dont celui en charge du Travail, et d'un secrétaire permanent.

Prenant la parole, son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, a souligné l'importance de ce texte, dans la mesure où, sous sa

version initiale de 2010 comme pour le présent projet soumis à l'examen du Conseil des Ministres, il souligne la volonté du Gouvernement d'être en première ligne dans cette forme de dialogue indispensable au maintien d'un climat social apaisé.

Il a également souligné que les efforts entrepris depuis des années par les organisations syndicales et patronales aux côtés de l'Etat ont permis, dans le cadre d'une trêve sociale librement consentie, d'assurer le redressement et la reconstruction du pays. Le Chef de l'Etat a conclu à la nécessité de poursuivre dans cette voie, et ce dans le cadre du réaménagement dudit Comité rendu nécessaire par la nouvelle donne institutionnelle dans notre pays.

Après discussion, le Conseil des Ministres a décidé d'adopter le projet de décret soumis à son examen.

IV/- Ministère des Affaires Foncières et du Domaine Public.

M. Martin Parfait Aimé COUSSOUD-MAVOUNGOU, Ministre des Affaires Foncières et du Domaine Public, a soumis trois (3) projets de décrets à l'examen du Conseil des Ministres.

1-Projet de décret portant attribution en propriété à la République de Turquie de la propriété immobilière, objet du titre foncier 1199 cadastrée : section S, bloc 10, parcelle 2 du plan cadastral de la ville de Brazzaville.

La Turquie entendant développer un projet d'école consulaire au Congo, a sollicité, conformément aux dispositions de la loi n°09-2004 du 26 Mars 2004 portant code du Domaine de l'Etat, une demande d'attribution de terrain pour ce faire.

Sur la base des dispositions du décret n°2005-552 du 07 Novembre 2005, fixant les modalités d'attribution des biens immobiliers du domaine privé de l'Etat, et après examen de la requête, le Conseil des Ministres a décidé d'adopter le décret soumis à son examen, concernant un terrain situé au croisement de la rue Pointe Hollandaise avec la rue Léon Jacob, au lieu-dit « Mpila » au Centre-ville.

Prenant de nouveau la parole, le Président de la République a précisé que cette décision projetée s'inscrivait dans le cadre du renforcement des relations diplomatiques entre la Turquie et notre pays, matérialisé par sa visite d'Etat dans ce pays. Il a ajouté que les autorités turques ayant facilité l'installation des représentants diplomatiques de notre pays à Ankara, le principe de réciprocité devait amener à leur tour les autorités congolaises à faciliter le projet soumis à leur examen par la partie turque.

Concluant sur cet aspect, le Président Denis SASSOU N'GUESSO a instruit le Gouvernement de faire diligence dans ce dossier.

Après ces éclaircissements, le Conseil des Ministres a adopté le projet de décret soumis à son examen.

2-Projet de décret portant déclassement de trois portions des emprises ferroviaires, sections O et Q du plan cadastral de la ville de Brazzaville, Poto-Poto, Centre-ville, département de Brazzaville

Conformément aux dispositions du décret n°09-2004 portant Code du Domaine de l'Etat susmentionné, l'Etat propose le déclassement de trois sections comprises entre l'avenue Amilcar CABRAL et l'avenue William GUINET pour la première, entre l'avenue William GUINET et l'avenue du CAMP pour la deuxième, et entre le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO et le passage à niveau de l'avenue ORSY pour la troisième, soit une superficie totale de 3887,39 m².

Prenant de nouveau la parole, Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, a réaffirmé la volonté de l'Etat de remettre de l'ordre dans cette zone en proie à des actes contraires à la préservation du domaine public ou privé de l'Etat. Il a donné des instructions fermes au Gouvernement dans ce sens.

Sur la base des plans de situation établis à cet effet, le Conseil des Ministres a adopté le projet de décret soumis à son examen.

3-Projet de décret portant déclassement de la propriété foncière non bâtie, non cadastrée, d'une superficie de cinquante mille mètres carrés (50.000m²), soit cinq hectares (5 ha), soustraite du périmètre de reboisement du plateau de HINDA et située au lieu-dit « Liambou », district de LOANGO,

département du KOUILOU

La République de Namibie ayant l'intention de construire un centre commercial sur la surface en référence, le Conseil des Ministres a approuvé sa demande de déclassement de cette portion du domaine par le présent projet de décret soumis à son examen, afin de favoriser la réalisation de ce projet d'importance sociale avérée.

Réitérant son souhait de voir ce projet aboutir, du fait des excellentes relations entre la Namibie et la République du Congo, le Chef de l'Etat a donné des orientations précises au Gouvernement dans ce sens.

En réponse aux exhortations du Président de la République, le Gouvernement rappelle à l'opinion nationale que les zones non aedificandi de Brazzaville, notre ville capitale, ainsi que les massifs forestiers tels que ceux de KINTELE, de PK45, de HINDA, de YANIKA, de BILALA, de NGOUHA 2 ou de LOU-DIMA, sont domaines de l'Etat et ne peuvent de ce fait faire l'objet d'appropriation privée.

A cet effet, toute occupation privée de ces sites, et d'autres de même nature, par des particuliers, est tout simplement illégale et fera l'objet de mesures de déguerpissement par les voies juridiques prévues à cet effet.

Après discussion, le Conseil des Ministres a adopté le projet de décret soumis à son examen.

V/- Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones.

M. Pierre MABIALA, Ministre de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones, a informé les Membres du Conseil des Ministres de sa participation, en qualité de représentant officiel de la République du Congo, à la 60ème Session de la Conférence Générale de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA en sigle).

Placée sous le thème suivant, « La technologie nucléaire au service du développement durable », la Conférence avait entre autres pour objet d'amender quelques dispositions techniques des statuts de l'agence, d'élire les nouveaux membres du Conseil des gouverneurs pour la période 2016-2018 et de régler des questions diverses liées aux missions de l'agence.

A titre particulier, le Congo a obtenu les avancées suivantes :

- Installation espérée d'un centre de traitement du cancer au CHU de Brazzaville ;
- Aide au renforcement des capacités nationales en matière de politiques de santé, de production agricole, de protection de l'environnement etc.

Enfin, l'AIEA a formulé un certain nombre de recommandations au Congo, parmi lesquelles la création d'une autorité de régulation de radioprotection, de sûreté et de sécurité nucléaires.

Avant de terminer ses travaux, le Conseil des Ministres a procédé à une nomination, au titre du Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion des Peuples autochtones.

A cette occasion, Son Excellence, M. Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, allant au-delà de la nomination projetée, a rappelé la nécessité, pour le renforcement de notre Etat de droit, de procéder dans les meilleurs délais à la construction de centres pénitentiaires conformes à la nécessité d'assurer à la fois la fonction punitive de l'Etat, tout en renforçant, grâce à de meilleures conditions de détention des sujets concernés, leurs chances de réinsertion future dans la société au terme de leur peine.

Ainsi, et après ces orientations du Chef de l'Etat, le Conseil des Ministres a nommé M. Blaise KOMO, Colonel des Forces Armées Congolaises, à la fonction de Directeur Général de l'Administration pénitentiaire.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la République a alors levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 11h10.

Fait à Brazzaville, le 13 octobre 2016

Thierry MOUNGALLA/-
Ministre de la Communication et des Médias
Porte-parole du Gouvernement.



Airtel, sponsor officiel
de la 4^{ème} Edition de
la Conférence JCertif



JCERTIF en partenariat avec Airtel Congo a organisé pendant 3 jours, la quatrième édition de ce qui est considéré par les professionnels du domaine comme étant la grande messe des nouvelles technologies au Congo.

Tournant autour des nouvelles innovations du monde digital, en particulier le **Cloud**, le **web**, l'**internet des objets** et le **E-banking**, la conférence a débutée le 29 Septembre avec plus de 700 participants désireux d'approfondir leurs connaissances sur les nouvelles technologies.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence du Ministre des Postes et Télécommunications, **Léon Juste IBOMBO**, qui dans son allocution, a déclaré : « *La conférence Internationale JCERTIF 2016 vient non seulement contribuer à la promotion des TIC en République du Congo mais aussi apporter une réponse à*

la question de la formation et du renforcement des capacités dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi qu'aux nouveaux métiers. Investir dans la formation c'est conjuguer au présent mais aussi au futur, le souci des hommes et le souci des résultats ».

L'implication de Airtel Congo dans cette initiative est bien fondée car ayant la mission de connecter les congolais à l'Afrique et au monde entier, l'accès et la connaissance des nouvelles technologies en sont les moyens les plus rapides pour atteindre cet objectif. L'utilisation de la monnaie et des paiements électroniques étant un thème fort de cette conférence, des agents ont participé en présentant l'apport de Airtel dans le monde des NTIC au Congo, par le biais des services Internet et Airtel Money.

En effet, Airtel a pu présenter aux 700 invités présents, sa nouvelle

innovation avec la technologie sans contact NFC permettant d'effectuer désormais des paiements ultra rapides avec la carte ou le sticker Airtel money.

Interrogé sur le sujet, le Directeur marketing par interim, **Serge d'OLIVEIRA** a déclaré : « *On ne peut pas parler de paiement mobile, sans parler d'Airtel money. Aujourd'hui, airtel money se positionne comme l'un des produits phares dans le développement des technologies mobiles. La solution apportée par Airtel aujourd'hui est une solution d'intégration totale entre les applications des développeurs et Airtel money. C'est la raison pour laquelle airtel s'associe à cet évènement d'envergure internationale* »

Le représentant du Directeur Général **Max BOUHOYI** dans son discours n'a pas manqué de répreciser : « *A travers cette Conférence, Airtel Congo compte contribuer une fois de plus à promouvoir les NTIC au Congo...* ».

Après la journée d'ouverture, se sont poursuivis des ateliers de formation et d'information rassemblant 500 jeunes par jour.

A travers ces ateliers, les participants ont pu s'informer sur les services innovants tels qu'Internet.org donnant la possibilité d'accéder à certains sites sans crédit de communication.

Airtel a également profité de l'occasion pour présenter aux développeurs, **Airtel Appstore**, le portail digital permettant de poster et de commercialiser les applications. L'abonné est ainsi, directement débité sur son crédit de communication.

Avec la satisfaction de tous, la conférence JCERTIF a pris fin le 1er Octobre avec comme bilan, plus de 1000 jeunes formés dans les nouvelles technologies.

BACONGO 1

Isabelle Marthe Fila Lemina offre du matériel scolaire à deux écoles

La députée de la première circonscription électorale de Baongo, Isabelle Marthe Fila Lemina, a remis le 14 octobre à Brazzaville du matériel scolaire à deux établissements scolaires de sa circonscription notamment l'école primaire Mbiémo 1 et le CEG Auguste Bintsindou.

Aussitôt arrivée, l'élue de Baongo 1 a d'abord procédé à la visite des salles de classes en compagnie des responsables de

ces établissements, du chef de quartier ainsi que de certains parents d'élèves avant de remettre l'échantillon de ce don aux responsables de ces deux structures.

Dans ses premiers mots à l'endroit de ces autorités, la députée de la première circonscription a dit avoir répondu au cri de cœur des enseignants, parents d'élèves et élèves bien que cela, a-t-elle ajouté, ne faisant

pas partie de leur attribution.

« Quand nous sommes interpellés par vous et chaque fois que nous le pouvons, nous nous efforçons tant soit peu de parer au plus pressé pour permettre aux enseignants de disposer du matériel indispensable pour le bon fonctionnement de l'école. Notre seul souci, est que nos enfants reçoivent un enseignement de qualité. »

Ce matériel composé des cahiers, stylos à bille, chemise cartonnée, boîte de craie, registres de classe, calculatrices, crayons et taille-crayons, règles, marqueurs, effaceurs, balais etc., servira, a-t-elle indiqué, à pallier les urgences de ces établissements.

Réceptionnant le matériel, les chefs de ces deux établissements ont loué l'acte de la députée avant de l'inviter à ne pas baisser les bras pour la bonne marche de ces établissements. Soulignons que l'école primaire Mbiémo compte à nos jours cent dix-neuf écoliers répartis selon les niveaux. Quant au CEG Auguste Bintsindou, l'effectif est de plus de mille élèves.

Jean Jacques Koubemba

FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

La Chine disposée à appuyer le gouvernement congolais



Xia Huang et Destinée Hermella Doukaga

Au cours de l'audience que la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, a accordée le 12 octobre à l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang, le diplomate chinois a exprimé la disponibilité de son pays à appuyer le gouvernement congolais dans les domaines de la formation professionnelle des jeunes et de l'éducation civique.

Xia Huang a, par ailleurs, indiqué que le Sommet de Johannesburg du Forum sur la coopération sino-africaine tenu du 4 au 5 décembre 2015 avait défini les mécanismes d'intervention dans ces domaines. Ces retrouvailles avaient adopté un plan d'action dans lequel la coopération entre les jeunes dans les volets cités ci-dessus constitue un élément très important.

Les deux personnalités ont en outre abordé la question relative à l'amélioration de l'éducation nationale pour que, a dit le diplomate chinois, la notion Etat-nation intègre pleinement les mentalités des Congolais. Xia Huang a signifié que le département ministériel de la jeunesse et de l'éducation civique occupe une place de choix dans le contexte actuel.

Roger Ngombé



Isabelle Marthe Fila Lemina après la remise du don (DR)

Crédit Rentrée Scolaire

Réussir
la rentrée des classes
des enfants.

Vivez la rentrée des classes de vos enfants dans de meilleures conditions grâce au **Crédit rentrée Scolaire**.

- Disposez rapidement des montants allant jusqu' à **6 mois de salaire**.
- **Plafond: 6 000 000 FCFA**.
- Des remboursements sur **11 mois maximum**.
- Démarche facilitée, **obtention en 48 heures maximum** après dépôt du dossier complet (sous réserve d'acceptation).

Pour de plus amples informations rendez-vous à votre agence Crédit du Congo ou contactez-nous à l'adresse suivante :

svpinfos@creditducongo.com

Un portefeuille garni
pour la rentrée
des classes



Crédit du Congo

FONDATION PERSPECTIVES D'AVENIR

Dix meilleurs bacheliers de Dolisie bénéficient des bourses d'études

Le président de la Fondation perspectives d'avenir (FPA), Denis Christel Sassou N'Guesso, a remis le 13 octobre à Dolisie, chef-lieu du département du Niari, les passeports et attestations d'attribution de bourses étrangères aux dix premiers lauréats, issus des familles démunies ou des milieux défavorisés

L'octroi de la bourse de la FPA à ces dix meilleurs bacheliers de l'année scolaire 2015-2016 est la concrétisation de l'engagement que Denis Christel Sassou N'Guesso avait pris, le 21 novembre 2015, après son élévation à la dignité de citoyen d'honneur de la ville de Dolisie. En effet, ces lauréats, dont deux filles vont se joindre aux 65 nouveaux bénéficiaires et 20 anciens, à qui la fondation a octroyé la bourse. Ils vont suivre leurs études dans certaines écoles et universités africaines, notamment au Maroc, en Tunisie, à l'île Maurice, au Sénégal et au Burkina Faso. Les domaines retenus sont: le management; le génie-biomédical; la kinésithérapie; l'aéronautique; le génie-civil; l'informatique et l'électronique.

Ainsi, le président de la FPA a demandé aux impétrants de profiter de toutes les expériences qui développeront en eux les compétences les plus variées pour faire d'eux de véritables agents d'un changement porteur de trans-



Photo de famille

l'exigence de la construction du pays et aux bénéficiaires d'une construction réussie. Notre programme de bourses, dont bénéficient nos dix premiers lauréats de Dolisie, n'est rien d'autre qu'une chance donnée aux

rents et les autorités locales de Dolisie qu'il ira jusqu'au bout de son engagement consistant à accompagner chaque année les dix meilleurs bacheliers de cette ville afin de leur permettre de poursuivre les études supérieures à l'étranger. Justifiant sa politique, il a déclaré qu'il avait choisi de participer à la construction du Congo et d'un avenir meilleur pour tous ses citoyens. « Mon engagement au service de cette noble cause est avant tout citoyen. Il trouve son fondement dans la vision du Congo de mes rêves. Un Congo inclusif et uni, dynamique, innovant, prospère et fort d'un grand rayonnement en Afrique et dans le monde. Je pense que pour réaliser une telle vision et un tel rêve, il faut faire dès aujourd'hui le choix lucide et stratégique de préparer notre avenir commun en investissant dans ceux qui le bâtiront, j'ai nommé les

jeunes », a-t-il dit.

Denis Christel Sassou N'Guesso a également rappelé aux jeunes qu'ils avaient le devoir

une utopie par certaines personnes est devenu aujourd'hui une réalité palpable. Il a également rappelé les différentes actions menées par le député d'Oyo dans la 3e ville du pays en l'espace d'une année. Le président du conseil municipal de Dolisie a, par exemple, cité la distribution des écrans et plasmas dans les quartiers et des soins gratuits offerts aux populations pendant un mois. « Pour ce choix, je dis que vous êtes un visionnaire parce que vous avez compris que la jeunesse dont vous facilitez la formation, c'est elle qui œuvrera demain pour la construction de la ville de Dolisie et par extension de la nation congolaise tout entière. La postérité dira, j'en suis sûr, que Denis Christel Sassou N'Guesso n'a pas vécu inutilement », a-t-il conclu.

Etendre les autres activités de la fondation à Dolisie

Le directeur exécutif de la FPA, Abraham Roch Okoko Esseu, a, quant à lui, rappelé les principaux axes de travail de cette ONG. Il s'agit, entre autres, la promotion de l'éducation; la mise en œuvre des programmes de formation professionnelle et qualifiante; l'entrepreneuriat; les programmes du bien-être et de développement personnel des jeunes. S'agissant des bourses d'études, il a indiqué qu'il en avait deux: les bourses d'excellence « Bourse Denis Christel Sassou N'Guesso » et depuis cette année « les Bourses perspectives d'avenir ».

« La fondation a eu déjà quelques actions, mais elle espère dans les mois à venir étendre ses programmes de promotion de l'entrepreneuriat et de formation qualifiante si possible en lien avec les entreprises à Dolisie », a annoncé Abraham Okoko.

Parfait Wilfried Douniama

« Chers jeunes, gardez à l'esprit que notre attente est que vous soyez demain ceux qui vont changer notre pays en le transformant profondément, et chacun de vous à partir de son domaine de spécialisation. C'est en effet, de l'articulation et de la conjugaison de vos différentes compétences et expertises que le changement porteur de transformation se réalisera. »

formation dans le pays. « En prêtant une attention particulière aux jeunes issus de familles démunies ou de milieux défavorisés, je veux rappeler à notre société la nécessité de promouvoir l'égalité des droits et des devoirs de tous, au-delà des conditions sociales, face à

jeunes démunies ou défavorisés d'accéder à des études supérieures de qualité sur la base du mérite », a rappelé Denis Christel Sassou N'Guesso, annonçant que plus de 75 jeunes congolais bénéficieront de cette bourse cette année.

Il a également rassuré les pa-



L'école consulaire de Pointe - Noire, ESCIC, donne la possibilité aux bacheliers d'être diplômés de l'Institut Franco-Américain de Management (IFAM) de Paris. Un cycle entièrement en anglais avec des enseignants qualifiés, expérimentés et multiculturels.

La rentrée de la promotion 2016 - 2017 est prévue pour le 24 octobre 2016. Les inscriptions se poursuivent en :

- Bachelor en anglais pour les bacheliers toutes séries (diplôme de IFAM / France).
- Bachelor BBA 3 en français et en cours du soir pour les détenteurs de BTS (IFAM).
- Master of Business Administration, MBA (diplôme de ESLSCA / France).
- Master en Management des Ressources Humaines, MRH (diplôme de ESLSCA).
- Master en Contrôle de Gestion, MCG (diplôme de ITESCIA Paris).
- Master en Qualité - Hygiène - Sécurité - Environnement, MQHSE (ITESCIA).
- Master en Management des organisations (ESLSCA).

Tél : 06 638 85 87 ; 04 43 148 27 - escicinfo2013@gmail.com ; site web : www.escic-cg.com

MAIRIE DE DOLISIE

Des difficultés freinent l'action des autorités locales

Le président du conseil municipal, maire de la ville de Dolisie, Yves Fernand Diokouandi, a profité du séjour du président de la Fondation perspectives d'avenir (FPA), Denis Christel Sassou N'Gusso, pour lui présenter le chapelet de problèmes auxquelles sa ville est confrontée

Conscient de nombreux actes de générosité que la FPA fait pour sa commune, le maire de Dolisie a profité de la cérémonie de remise des passeports et attestations d'attribution des bourses d'études aux meilleurs bacheliers de sa ville pour présenter ses doléances.

En effet, selon Yves Fernand Diokouandi, la conjoncture économique actuelle ne leur a pas permis de tenir deux sessions du conseil municipal. « Cette conjoncture ne nous permet pas d'assainir notre ville faute de carburant. Elle ne nous



Yves Fernand Diokouandi et Denis Christel Sassou N'Gusso à Dolisie/credit photo Adiac
permet pas d'acheter 10 mille poubelles nécessaires pour étendre les opérations de ramassage des ordures dans toute la ville. De même, elle ne permet pas à l'administration d'avoir un fonctionnement op-

Parfait Wilfried Douniama

SÉCURITÉ MARITIME

L'UA veut éradiquer la piraterie, la pêche illégale et la pollution

Les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine se sont engagés, samedi à Lomé au Togo, à s'unir contre la piraterie maritime transfrontalière.

Au terme d'un sommet de cinq jours auquel ont pris part les délégués de 43 pays, l'Union africaine a adopté une charte sur la sécurité maritime dont l'ambition est de mettre en place un cadre des politiques continentales capables d'éradiquer la piraterie, la pêche illégale et la pollution.

La charte contient en effet des dispositions contraignantes qui devront conduire à sécuriser les eaux africaines. Ce document stratégique élaboré et examiné par des experts contient deux volets essentiels. « Il y a un volet sécuritaire qui touche à la sécurité et à la sûreté maritime et le deuxième volet, c'est le volet développement essentiellement consacré à tout ce qui concerne l'économie bleue », selon Robert Dussey, ministre togolais des Affaires étrangères.

Cette charte régit la lutte contre le pillage des ressources maritimes, la piraterie maritime, la pêche illicite non déclarée et non réglementée et la pollution marine. Le document prévoit également un renforcement des coordinations sous-régionales pour la surveillance des côtes. L'adoption de cette charte va faciliter le développement de l'économie bleue et la protection des écosystèmes marins.

Le Congo était représenté à ces assises par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso.

Les Dépêches de Brazzaville

Le Football et la République

Dans un pays qui aspire à se développer pour offrir des nouvelles perspectives socioéconomiques à ses citoyens, la paix demeure l'assise et le gage de cette espérance. Dans notre pays cette paix est de temps à autres perturbée par des hostilités entre fils et filles de la République. La République... un mot qui ne devra pas être versé dans la banalisation, car c'est lui qui fait le cœur d'une nation, celui qui donne forme à l'Etat afin que tous respectent la même loi. Cependant, il est des domaines comme le sport qui transcendent les différences entre les humains et cimentent l'unité des peuples, avec dans son sillage le football, le sport-roi. Aujourd'hui, disons-le, le football s'inscrit dans le cadre d'une programmation sociale équilibrée dont la compétence spécifique est « coopérer ou s'opposer individuellement et collectivement » et plus précisément : coopérer avec ses partenaires pour affronter

collectivement des adversaires, en respectant des règles, en assurant des rôles différents (attaquant, défenseur, gardien, arbitre). L'organisation du Tournoi de la République, fondée sur une vision régalienne, s'en inspire. Cette vision est d'abord profondément enracinée dans la conviction intime du promoteur, celle de croire en ce formidable vecteur d'établissement d'un socle commun et d'unité nationale qui est le ballon rond. S'affronter sur le rectangle vert pour gagner, se donner corps et âme pour son équipe, rechigner parfois aux rappels à l'ordre et aux sanctions de l'arbitre pour en définitive respecter le verdict rendu au coup final, n'est-ce pas là l'établissement d'un socle commun de connaissances, d'attitudes et de pratiques qui concourent à forger le citoyen modèle ? Que des adversaires s'engagent avec des tactes glissés à la limite du réglementaire,

puis se donnent la main et l'accolade à la fin du match, n'est-ce pas les marques du respect et du fair-play ? Des supporters de quartiers, d'ethnies, de régions divers et variés qui convergent vers le stade pour s'enthousiasmer ensemble à crier leur passion pour leur équipe et encourager leurs joueurs, n'est-ce pas là la lueur de l'Unité ? Voilà le sens que revêt le Tournoi de la République qui en est aujourd'hui à sa deuxième édition, celle de la discipline que doit consentir le peuple congolais envers la Constitution de la République et autour de son Chef d'Etat, le Président Denis SASSOU NGUESSO. Cette deuxième édition verra la participation de deux équipes championnes respectivement du Rwanda le FC APR et de la Guinée Equatoriale le Sony de Ela Nguama, qui seront en compétition avec les équipes de

Brazzaville : Etoile du Congo, Diables Noirs, Aiglons Cara et As Kondzo. Du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest du Congo, notre ambition est de confirmer le pouvoir rassembleur et de vecteur d'unité des peuples et des nations qui se niche dans ce fameux sport-roi. Nelson MANDELA avait déclaré, en l'an 2000 : « Le sport a le pouvoir de changer le monde. Il a le pouvoir d'unir les hommes d'une manière quasi unique. Le sport peut créer de l'espoir là où il n'y avait que du désespoir. Il est plus puissant que les gouvernements pour briser les barrières raciales. Le sport se joue de tous les types de discrimination ». Organiser ce Tournoi de la République et y participer, c'est faire acte de refus de l'intolérance, de transcendance des clivages en magnifiant le vivre-ensemble, mais aussi rendre un bel hommage à la République et surtout le glorifier en ce jour souvenir.

20-28 NOVEMBRE 2016
STADE ALPHONSE MASSAMBA DEBAT



ETOILE DU CONGO
AS KONDZO
RENAISSANCE AIGLONS CARA



DIABLES NOIRS
FC APR
[CHAMPION DU RWANDA]
SONY DE ELA NGUAMA
[CHAMPION DE GUINEE EQUATORIALE]



PERSPECTIVES D'AVENIR
FONDATION
UNE JEUNESSE QUALIFIÉE POUR UN CONGO EN MARCHÉ

PARTENAIRE



PLACARD DE VENTE AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Par autorité de justice

Mattres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près La Cour d'Appel de Brazzaville, portent à La connaissance du public, qu'à La demande de La Banque Col'golaise de L'Habitat dite BCH) représentée par son Directeur Général Monsieur FadhelGUIZANI,

IL sera procédé, le samedi 15 octobre 2016 à 09heures précises, à La Barre du Tribunal de Grande de Brazzaville sis Palais de Justice;

A l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de La Propriétés bâtie de sieur MOUETOUKOUENDA Jean-Pierre sise 75, rue Balloys, croisement d'avec l'Avenue de la Tsiémé Ouenzé arrêt de bus Mimi Brazzaville, cadastrée, Section P9, Bloc 63, Parcelle 14 d'une superficie de 566,19m 2, objet du Titre Foncier N° 11.592;

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville le 16 février 2016 par le Cabinet d'Avocat Yvon Éric IBOUANGA, sis Immeuble SOPRIM dit Patte d'Oie, face ENAM, appartement J.335S, 4ème étage Mougali Brazzaville, les enchères seront reçues sur la mise à prix de QUATRE VINGT MILLIONS CS 80.000.000I Francs CFA.

Le montant de l'enchère sera ftxé séance tenante. Les enhères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière;

Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher tous les jours ouvrables de:

1°)- Cabinet d'Avocat Yvon Éric IBOUANGA, sis Immeuble SOPRIM dit Patte d'Oie, face ENAM, appartement J.335S, 4ème étage Mougali Brazzaville, Tél.06.665.95.59

r)- Etude de Mattres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, sise 13, rue Dispensaire Face Agence Crédit du Congo Poto-Poto, Tél.06.668.70.49 / 06.668.70.28 / 05.529.47.82 / 05.529.47.83,

3°)- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville sis Palais de Justice,

Fait à Brazzaville, le 09 septembre 2016



NÉCROLOGIE



Vital Balla, président de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (ACAP) a la profonde douleur d'annoncer aux membres de l'ACAP, membres des communautés étrangères résidant au Congo, à tous les amis et connaissances le décès de Fiacre Banzouzi, membre de l'ACAP de l'arrondissement 8 Madibou et président du Comité d'amitié Congo-Algérie, survenu le samedi 8 octobre 2016 à Brazzaville.
La veillée mortuaire a lieu, n°36, rue Cardinal Emile Biayenda à Madibou (vers l'église catholique).
La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



La famille Ondzanga, Mme Ondzanga Leticia et les petits-fils ont la prodonde douleur d'informer parents, amis et connaissances, le décès tragique de leur père, frère et grand père, le colonel à la retraite Maurice Ondzanga, survenu le 12 octobre à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au n° 176, rue Ombelé quartier Mboualé à Talangai (arrêt de bus trois voleurs).
La date de l'inhumation vous sera communiqué ultérieurement.

IN MEMORIAM

16 octobre 2010- 16 octobre 16-10-2016

Cela fait 6 ans que Mobonda Lonongo Sukisa "SUKY" a disparu de nos regards. Ce petit mot pour rappeler qu'il sera toujours présent dans nos cœurs, même quand ils auront cessé de battre.



Massamba née Zoula Myriam Rose Noelle
13-10-1996 13-10-2016

YA MIMI

Voilà 20 ans que tu nous as quittés
Pour tes enfants, tes frères, tes sœurs et tes parents
Tu es toujours vivante parmi nous.
Si les signes physiques et matériels se sont disparus
Tu demeures vivante dans notre mémoire car c'est
l'amour qui fait vivre.
Ya Mimi nous t'aimons toujours, encore et encore.
Repose en paix !



17 octobre 2010- 17 octobre 2016

Cela fait 6 ans que le Seigneur rappelait à lui son serviteur Antoine Marcel Mosseli décédé à Brazzaville. A l'occasion du triste anniversaire, la veuve Mosseli, les enfants et petits fils Mosseli prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Cher époux et père, nous ne t'oublions jamais. Des messes ont été dites en sa mémoire le 17, 18 et 19 octobre 2016 à Sainte-Anne à 6 h20.
Que âme repose en paix

Avis de recrutement

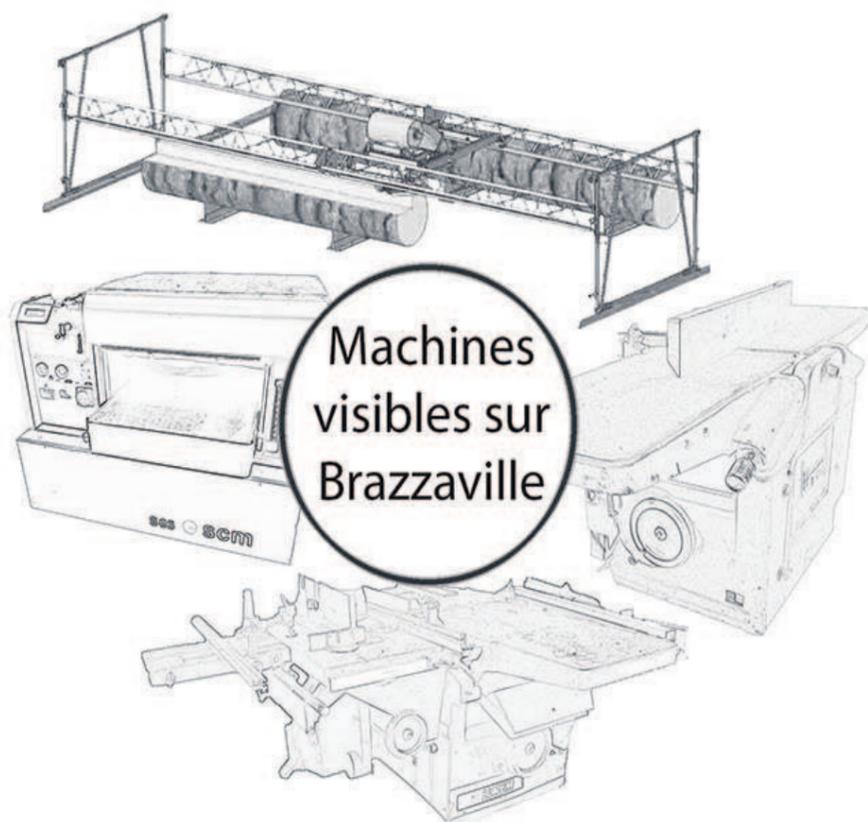
Dans le but d'étendre et redynamiser son réseau de distribution, le quotidien "Les Dépêches de Brazzaville" portent à la connaissance du public brazzavillois qu'il recrute des revendeurs pour étoffer sa force de vente.

Toute personne intéressée est priée de se rapprocher de nos bureaux ou de nous contacter au : 06 800 76 36 / 05 595 34 94.

Réception :

- Lundi
 - Mercredi
 - Vendredi
- } 10h00-12h00 / 15h00-17h00

MACHINES A BOIS NEUF & OCCASION



Machines
visibles sur
Brazzaville

Ets. JOULIN Père & Fils - Paris

10, rue Destouches - 94500 CHAMPIGNY sur MARNE - FRANCE

Brazzaville : 06 66 47 290 - Pointe-Noire : 06 92 40 074

Paris : +33 (0)6 08 02 59 42

Email : ets.joulin@free.fr

CHRONIQUE

AKAA, foire internationale d'Art contemporain et de Design d'Afrique

AKAA, le rendez-vous de l'art contemporain et du design d'Afrique se tiendra à Paris du 11 au 13 novembre prochain dans la grande halle du Carreau du Temple, et accueillera 29 galeries internationales en provenance de 11 pays (Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Cameroun, Ethiopie, France, Kenya, Maroc, Royaume-Uni, USA et Zimbabwe) présentant le travail de 115 artistes renommés.

Cette foire internationale a été lancée par Victoria Mann, une jeune entrepreneuse franco-américaine, et on peut la décrire comme une manifestation commerciale dédiée à l'art contemporain africain. Pour ce faire, elle s'est entourée d'un comité d'experts internationaux marqué cette année par l'arrivée de Simon Njami, directeur artistique de la 12ème édition de la Biennale de Dakar, et d'Elisabeth Lalouschek, directrice artistique et directrice des ventes d'October Gallery (Londres).

De découvertes en découvertes, nous aurons droit cette année à 29 galeries internationales qui présenteront tous types d'expressions contemporaines (peinture, installation et photographie) et qui mettront à l'honneur les artistes traduisant dans leur travail, leur relation avec l'Afrique, qu'ils vivent et travaillent en Afrique ou sur d'autres continents.

Cette plate-forme d'échanges culturels, proposera donc un cycle de conférences, de tables rondes, films et performances d'artistes pour faire entendre la voix de celles et ceux qui font l'art contemporain africain. Elle permettra ainsi, une lecture globale de la scène artistique africaine en s'avérant être un manifeste en faveur de la création africaine sur tous les continents, sous toutes ses influences, et aussi un voyage à travers la diversité des artistes émergents et confirmés, et la mise en valeur de leurs galeries.

Le message sera mieux perçu, qui se veut la revendication d'une Afrique sans frontières, d'un territoire en mouvement et finalement d'un continent

qui échappe à une seule définition. La toute première édition de la foire d'art contemporain et de design africain s'était tenue du 3 au 6 décembre 2015 à ce même Carreau du Temple de Paris et avait regroupé artistes et galeries du monde entier, brisant du coup les frontières et mettant en avant la créativité de l'Afrique.

Quatre jours durant, le Carreau du Temple avait mis à l'honneur le continent africain, ses artistes, galeries, exposants, qui ont tous exprimé leur amour pour leur continent au travers de leur art.

On avait donc pu admirer à satiété les peintures du jeune Congolais Amani Bodo, les sculptures du Sénégalais Cheikhou Bâ, les bijoux et les installations de la Marocaine Amina Agueznay ou les toiles du Sud-Africain Richard Butler Bowdon, mais sans rechigner sur la riche diversité apportée par les œuvres d'artistes venus d'ailleurs comme le photographe français Gilles Caron, la Mexicaine Alinka Echeverria, l'Italien Nicola Lo Calzo et l'Américain Fahamu Pecou.

La présence remarquée de ces nombreux pays a accordé d'emblée à cette foire internationale un statut d'événement exceptionnel qu'il sied de ne pas manquer car désormais, visiter AKAA, c'est aussi prendre part à une programmation culturelle d'exception et dans plusieurs espaces.

Un espace design, un espace Lagos photo ou l'imagination d'une image africaine via la musique, un autre pour promouvoir l'art contemporain et des rencontres sous forme de projections, interviews et performances artistiques etc... On attend donc début novembre avec une telle impatience pour ce long voyage dépayés au cœur de l'Afrique artistique.

Ferréol GASSACKYS

Carreau du Temple, 4 rue Eugène Spuller, 75003 Paris.
Plus d'infos : <http://akaafair.com/> AKAA : la 1ère foire d'art contemporain et de design d'Afrique à Paris

CLIMAT

Signature d'un accord pour réduire le réchauffement mondial

Les représentants de près de deux cents pays ont signé, le 15 octobre à Kigali, un accord sur l'élimination progressive des hydrofluorocarbures (HFC), gaz extrêmement nocifs pour le climat utilisés dans les réfrigérateurs et climatiseurs.

Signé sous forme d'un amendement au Protocole de Montréal sur la protection de la couche d'ozone et une application complète de la COP21, cet accord a été applaudi par les diplomates présents à cette rencontre. « Lors de la COP21 à Paris, nous avons promis de protéger le monde des pires effets du changement climatique. Aujourd'hui, nous honorons cette promesse », a réagi le directeur du Programme des Nations unies pour l'environnement, Erik Solheim. Pour sa part, l'Agence américaine pour la protection de l'Environnement a qualifié l'accord d'historique. « Nous nous souviendrons de ce jour comme un des plus importants dans nos efforts pour sauver la seule planète dont nous disposons ».

Selon une étude publiée en 2015 par l'Institute for Governance and Sustainable Development (IGSD), un groupe de réflexion, l'élimination des HFC pourrait réduire de 0,5°C le réchauffement mondial d'ici à 2100. À l'horizon 2030, elle permettrait d'éviter jusqu'à 1,7 gigatonne d'équivalent CO2 par an, soit les émissions annuelles du Japon.

Les HFC sont de redoutables Gaz à effet de serre (GES), ceux dont les émissions augmentent le plus vite à un rythme de 10 à 15% par an. Ils sont utilisés depuis les années 1990 en remplacement des CFC (chlorofluorocarbures), principaux responsables de la destruction de la couche d'ozone. Mais s'ils sont bons pour l'ozone, ils se sont révélés désastreux pour le climat, d'où l'idée lancée dès 2009 d'un amendement au Protocole de Montréal pour leur suppression. « L'amendement de Kigali élimine le réchauffement issu de l'un des six plus importants gaz à effet de serre », s'est félicité l'IGSD.

Par ailleurs, les participants ont confirmé leur engagement à financer la transition. En fin septembre, 16 pays (Etats-Unis, Japon, Allemagne, France...) et 19 organismes et donateurs privés réunis à New York avaient déjà promis une aide de 80 millions de dollars (71,5 millions d'euros) pour les pays en voie de développement.

L'accord de Kigali est une avancée majeure dans la lutte contre le réchauffement climatique et permet aussi de donner un signal positif à quelques semaines de la prochaine grande conférence annuelle sur le climat (COP22), à Marrakech (Maroc).

Yvette Reine Nzaba

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD: 159 000 Fcfa

LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa

LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa

LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa

LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassali Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

BRAZZA Express
Actualité-Economie-Politique

Sur votre chaîne Africaine
Tous les Jedis à partir de 9h30

VISION 4

Canal 304 DU BOUQUET CANAL +

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

NOS EMISSIONS
Club d'Elites-Passerelle-Tour D'horizon-Arrêt Majeur-Débat Chrétien
Au Cœur des Mystères-Play-Décryptage-90Min Chez Vous-Planète Sport
Dimanche des Lions-Café des Sports-Meeting Point-La Matinale...

Disponible sur les bouquets

TNT CANAL+ africa outelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

REPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

TRANSITION POLITIQUE

L'opposition pro-dialogue s'offre la primature

La majorité présidentielle a obtenu de l'opposition, en échange du poste de Premier ministre, l'extension de la transition post-dialogue sur une durée de deux ans avec Joseph Kabila à la tête du pays et, en toile de fond, le report de la présidentielle en avril 2018.

Après moult tergiversations, l'accord politique tant attendu devant consacrer la fin des travaux du dialogue de la Cité de l'Union africaine, entamés depuis le 1er septembre, est fin prêt. Plus que quelques heures et il sera signé en plénière par les parties prenantes. Majorité et opposition ont pu lever les derniers obstacles qui empêchaient jusqu'alors tout compromis politique. Des concessions majeures ont été faites de part et d'autre, au nom de la paix sociale. Face à la pression de son autorité morale qui l'astreignait à conclure cet accord au plus vite, bien avant le sommet international sur la RDC prévu pour le 26 octobre à Luanda, les délégués de la majorité étaient dans l'obligation de jouer carte sur table en mettant en peu d'eau dans leur vin. Ce qui fut fait. Eux qui tenaient tant à la primature au nom de la Constitution qui attribue le poste de Premier ministre à la majorité dégagée au terme des scrutins législatifs, ont du se faire violence en accordant à l'opposition la latitude de tenir désormais le gouvernail de l'institution gouvernementale.

C'est en tout cas l'une des grandes concessions majeures faites par la majorité et consignée dans l'accord politique de la Cité de l'Union africaine. Pour avoir accepté de remettre à l'opposition pro-dia-

logue les clés de la primature, la majorité obtient, en contre partie, l'extension sur une durée de deux ans de la transition post-dialogue. Concrètement, elle obtient le glissement de deux ans du mandat de son autorité morale, Joseph Kabila, qui restera en poste après le 19 décembre et ce, jusqu'à la prochaine élection. Ainsi donc, le gouvernement de large union nationale qui régnera le pays pendant les deux ans de transition aura la lourde charge de mener le pays vers l'organisation des élections générales dont les délais constitutionnels n'ont pu être respectés. Si aucun compromis n'a été trouvé sur le calendrier électoral avec des dates précises sur la tenue des scrutins, tâche qui incombe à la CénI, néanmoins, tout porte à croire que la présidentielle est repoussée jusqu'en avril 2018. Le dépôt des candidatures est prévu pour le 30 octobre 2017, et les différents scrutins devront théoriquement avoir lieu six mois après, donc fin avril 2018.

Là-dessus, l'opposition, qui tenait mordicus à ce que le sort du chef de l'État après le 19 décembre soit clairement fixé, ne transige pas sur le principe de la non-éligibilité de Joseph Kabila à un troisième mandat au nom de l'alternance consacrée par la Constitution. En contrepartie du glissement du mandat présidentiel, l'opposition tient mordicus à voir figurer dans cet accord le respect strict de la Constitution. En clair, pas de troisième mandat pour Joseph Kabila. À ce sujet, des indiscretions laissent entendre qu'aucune restriction n'est impo-



Des délégués de l'opposition au Dialogue

sée à l'actuel chef de l'État pour ne pas prétendre à un nouveau mandat présidentiel pendant que l'opposition, elle, se félicite d'avoir inscrit dans ledit accord le respect de la Constitution comme précepte de base. L'opposition pro-dialogue qui s'adjudge ainsi la primature espère qu'avec ce positionnement, elle pourra bien contrôler l'action du président de la République et s'assurer que les élections auront effectivement lieu. Autre consensus trouvé entre les composantes au dialogue, c'est que la gestion de la période de transition sera placée sous la surveillance d'une commission composée de l'opposition, de la majorité et de la société civile. Cette commission sera elle-même assistée ou appuyée par des organisations partenaires de la RDC, parmi lesquelles l'ONU, l'Union européenne,

l'Union africaine, la CigrI, la Sadc.

Tout compte fait. Le dialogue de la Cité de l'Union africaine vient d'arriver à son dénouement, même s'il pêche par son caractère non inclusif. D'où les interrogations qui fusent de partout quant à l'opposabilité des résolutions qui en sont issues. Ce qui fait dire à maints observateurs que l'idée d'un deuxième round des pourparlers entre Congolais reste toujours de mise de sorte à impliquer le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement évoluant en marge du processus. Aussi, laisse-t-on entendre, le compromis politique issu du Forum de la cité de l'Union africaine devra servir de matrice à la poursuite de la deuxième phase du dialogue en vue d'un large consensus.

Alain Diasso

ÉLECTIONS AU-DELÀ DE 2017

Des autorités congolaises dans le collimateur de l'UE

Les vingt-huit pays de l'Union européenne (UE) demanderont officiellement lundi à la RDC d'organiser des élections l'année prochaine, menaçant au passage de sanctions individuelles ceux qui s'opposeraient à ce processus, rapporte l'AFP.

Alors que les délégués au dialogue national s'attellent à peaufiner la dernière mouture de l'accord censé finaliser les travaux de ce forum politique convoqué le 1er septembre, l'Union européenne choisit le moment pour brandir l'épouvantail de sanctions. Les ministres des Affaires étrangères des vingt-huit États membres qui se sont réunis dernièrement à Luxembourg ont levé l'option de sanctionner la RDC si les élections ne sont pas organisées en 2017. C'est ce que rapporte l'AFP citant des sources diplomatiques. L'UE qui suit de très près la situation politique en RDC est convaincue, à la lumière des contraintes techniques et financières telles que présentées par la CénI, de l'impossibilité de tenir l'échéance électorale de novembre 2016 pour organiser la présidentielle. Cela étant, elle espère que l'organisation d'élections présidentielle et législatives aura lieu « dans le délai le plus court possible au cours de l'année 2017 », un point de vue largement partagé dans l'opinion qui récuse la transition de deux ans proposée par la CénI

qui éloigne davantage la perspective d'avoir les élections à brève échéance. D'où les menaces que brandissent les vingt-huit membres de l'UE qui tiennent les responsables politiques de la RDC à l'œil les obligeant à ne pas tirer inutilement les choses en longueur.

Ce 17 octobre, l'UE entend demander officiellement au gouvernement de la RDC d'organiser des élections en 2017. Tous ceux parmi les dirigeants politiques qui tenteront d'interférer pour que les scrutins n'aient pas lieu l'année prochaine sont déjà dans le collimateur de l'UE qui envisage des sanctions individuelles qui pourraient notamment se traduire par des restrictions de séjour dans l'UE. Le chef de la diplomatie de l'UE Federica Mogherini sera donc tenu à partir de ce lundi, à « identifier les différentes personnalités qui seraient opposées à la tenue d'élections » en vue de possibles sanctions, rapporte l'AFP citant une source diplomatique. Pour ce faire, indique-t-on, l'UE aura besoin d'éléments de preuves suffisamment solides pour sanctionner les acteurs politiques congolais véreux responsables du report des élections au-delà de 2017. Toutefois, aucune cible n'a été identifiée ni citée, mais des indiscretions laissent entendre que l'entourage du chef de l'État, Joseph Kabila, est particulièrement visé.

A.D.

COMMERCE INTERNATIONAL

La RDC en est déjà à quatre cents normes nationales sans un cadre légal cohérent

En marge de la commémoration par la communauté internationale de la Journée mondiale de la métrologie, le 14 octobre, les organismes spécialisés RD-congolais ont appelé à des réformes majeures pour doter le pays d'une loi ad hoc conforme aux principes universels, créer un véritable organisme national de normalisation et enfin mobiliser les moyens conséquents tant en matériels qu'en investissements. Entre 2015 et 2016, pas moins de quatre cents normes nationales ont été adoptées dont quatre-vingt dix-huit au courant de cette année. Mais il se pose un réel problème pour les implémenter.

Après la création par le ministre de l'Industrie (Ndlr : ministère de tutelle) d'une commission multisectorielle pour faire l'état des lieux de la métrologie et la normalisation en RDC ainsi que faire des suggestions, le grand défi qui se dessine pour la RDC est d'arriver à mettre en œuvre une pratique rationnelle des activités liées à cette matière. C'est un atout essentiel dans les objectifs d'intégration économique, de modernisation et d'émergence du pays, insiste l'Association pour la promotion de la métrologie et la normalisation en RDC (Apromen), un des acteurs de terrain qui multiplie les campagnes de sensibilisation et de lobbying à l'attention des dirigeants congolais. En effet, le constat est assez décevant. Au-delà de la législation encore lacunaire, le pays doit faire face à une pratique éparse et au faible développement des normes nationales, si l'on en juge en tout cas les nombreux besoins à combler. En plus de cette situation déplorable, il faut prendre en compte l'impact négatif de l'absence criante de statistiques officielles quant à l'implément-

tation des normes nationales.

« L'ensemble du système normatif congolais souffre de l'absence de moyens matériels et financiers adéquats ainsi que des conflits de compétence », poursuit l'association. Et le déficit organisationnel actuel ne facilite pas l'intégration nationale, régionale et internationale du pays. Par conséquent, la RDC éprouve une difficulté réelle à exporter des matières premières à grande valeur ajoutée et, en retour, elle importe des produits de base en provenance des pays limitrophes, « dont une grande partie est anglophone avec des référentiels qualitatifs difficilement accessibles », renchérit l'Apromen. Cette dernière fait état également de la difficulté pour le pays à participer efficacement aux travaux d'harmonisation des normes dans les instances régionales, continentales et internationales compétentes. Enfin, martèle l'Apromen, les entreprises locales ne font pas le poids face à la concurrence étrangère, et risquent simplement de disparaître avec l'ouverture des nouvelles zones de libre-échange.

Les efforts de conscientisation vont ainsi se poursuivre pour sensibiliser suffisamment les dirigeants politiques mais également le législateur et les opérateurs économiques de l'intérêt de prêter une meilleure attention aux questions relatives à cette matière. De même, l'Apromen compte sur les partenaires de la RDC dans le cadre de la coopération bi-multilatérale pour mettre en place les infrastructures de la métrologie et de la normalisation. Par ailleurs, il y a lieu de noter qu'une loi sur la métrologie et la normalisation en RDC se trouve actuellement sous examen au Parlement.

Laurent Essolomwa

SITUATION POLITIQUE EN RDC

La CRC et l'IDGPA s'opposent à tout accord qui violerait la Constitution

Pour ces deux organisations, la solution à la crise congolaise passant obligatoirement par l'organisation des élections conformément aux prescrits et délais fixés par la Constitution, si l'élection présidentielle n'est pas organisée ou convoquée avant le 19 décembre, l'article 75 de la Constitution organise l'intérim pour toute cause d'empêchement définitif comme l'arrivée à terme du deuxième et dernier mandat du président de la République et devra donc être respecté.

Dans un communiqué conjoint signé le 11 octobre 2016 à Kinshasa, Kinshasa, la Coalition de 33 ONG pour le respect de la constitution (CRC) et l'Institut pour la démocratie, la gouvernance, la paix et le développement en Afrique (IDGPA) ont insisté sur leur opposition à tout accord politique qui violerait la Constitution.

Ces organisations ont, en effet, relevé qu'après l'échec de plusieurs manœuvres de révision de la Constitution, le gouvernement planifie un contournement de celle-ci afin d'obtenir une rallonge du mandat du président de la République, dans le cadre du dialogue de la Cité de l'Union africaine (UA).

Pour les signataires, l'autre manœuvre consisterait en l'instrumentalisation de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), qui prétexte des difficultés techniques et/ou financières pour ne pas organiser l'élection présidentielle dans le délai constitutionnel. « Cette même Céni, qui a déjà failli à sa mission constitutionnelle de convoquer le scrutin pour l'élection présidentielle le 19 septembre 2016, soit 90 jours avant l'expiration du mandat présidentiel conformément à l'article 73 de la Constitution, est même allée très loin en saisissant la Cour constitution-



< Sans données à partir du lien >

nelle pour qu'elle l'autorise à organiser l'élection présidentielle en violation de la Constitution alors que l'une et l'autre n'en ont ni la compétence ni la qualité », ont-elles déploré.

En réaction à cette sollicitation de la Centrale électorale, la CRC et l'IDGPA ont, par ailleurs, averti que si la Cour constitutionnelle devait lui donner raison en violant à son tour la Constitution dont elle est chargée d'assurer le respect et en se laissant une fois de plus instrumentaliser par le gouvernement, ce qu'un constitutionnaliste avait appelé le « triangle du glissement » aura atteint sa perfection avec des conséquences incalculables pour la vie et l'avenir de la Nation.

Des élections conformes à la Constitution

Pour la CRC et l'IDGPA, la solution à la crise congolaise passe obligatoirement par

l'organisation des élections conformément aux prescrits et délais fixés par la Constitution. « Tout dialogue politique doit se limiter à la tenue de celles-ci selon la Résolution 2277 du Conseil de sécurité de l'ONU qui, en son point 9, demande à toutes les parties prenantes d'engager un dialogue politique ouvert et sans exclusive sur la tenue de l'élection présidentielle conformément à la Constitution », ont soutenu ces organisations qui, par ailleurs, ont noté que la Constitution de la République ne prévoit ni une transition ni un régime spécial après le 19 décembre 2016.

De l'avis des signataires de ce communiqué conjoint, si l'élection présidentielle n'est pas organisée ou convoquée avant le 19 décembre, l'article 75 de la Constitution organise l'intérim pour toute cause d'empêchement définitif comme l'arrivée à terme du deuxième et dernier mandat du président de la République et devra donc être respecté. « Le non-respect de l'article 73 de la Constitution par la Céni est une volonté manifeste de ne pas organiser les élections. Elle est non seulement une abstention coupable, mais une participation au crime de haute trahison pour les animateurs de cette institution qui ont failli à leur mandat constitutionnel. C'est ainsi qu'elle a attendu pour ne saisir la Cour constitutionnelle que le 17 septembre, soit deux

jours avant la date du 19 septembre, sachant que c'est un week end, qu'elle n'a pas qualité pour agir et que la Cour non plus n'a pas compétence pour repousser la date de convocation du scrutin pour l'élection présidentielle », ont fait observer La CRC et l'IDGPA.

Pour ces deux structures, la Cour constitutionnelle ne devrait pas abuser de son pouvoir pour se substituer aux autres institutions de la République, au risque de violer le principe de séparation de pouvoirs tout comme elle ne doit pas se substituer au peuple souverain en révisant la Constitution de la République ou en procédant au changement de l'ordre constitutionnel par la violation des articles 70 et 220 qui concernent le nombre et la durée des mandats du président de la République. Demandant à la Cour constitutionnelle de se conformer à la Constitution, en déclarant l'action de la Céni irrecevable, la CRC et l'IDGPA notent que cette Cour devrait s'abstenir de violer elle-même la Constitution en évoquant un quelconque « pouvoir de régulation », comme elle l'avait fait dans son arrêt R. Const.0089/2015 du 8 septembre 2015. Aussi ont-ils avisé que la Constitution n'accordait à la Céni aucune compétence pour saisir la Cour constitutionnelle afin de l'autoriser à violer cette même Constitution en n'organisant pas l'élection présidentielle dans le délai constitutionnel. « De même, ni la Constitution ni la loi organique relative à l'organisation et au fonctionnement de la Cour constitutionnelle n'accorde à celle-ci un quelconque pouvoir de régulation des institutions », ont-ils insisté.

Lucien Dianzenza

SPORT ET STYLE

La marque B'lingo débarque à Kinshasa

Lancé en ligne à partir de Lisbonne il y a à peine deux mois par la créatrice d'origine congolaise Irène Bwiti, le nouveau label sport sera présent sur le catwalk de la cinquième édition du Congo Fashion Week qui se tient du 13 au 15 octobre au Pullman Kinshasa Grand Hotel.

Aux férues de sport et aux femmes dynamiques tout simplement sans forcément être des fashionistas pures et dures, Irène Bwiti entend proposer sa collection de vêtements fitness B'Lingo. En effet, la marque est dédiée en fin de compte à « la

femme africaine active et sportive », ainsi que l'a précisé la créatrice de mode aux Dépêches de Brazzaville. Avec les salles de fitness qui sont, on va dire, plutôt à la mode ces derniers temps à Kinshasa, ces tenues ne manqueront sûrement pas de trouver preneur après leur présentation prévue pour la soirée de ce vendredi 14 octobre.

Les premières réalisations triées dans le lot des vêtements de lancement du label B'Lingo sont constituées de tenues de sport innovantes et de qualité, a précisé Irène. D'où prévient-elle ? « Les coupes proposées sont essentiellement des tailles hautes. C'est



fait exprès pour les femmes qui ont des rondeurs, de S à XXL », a-t-elle dit. Ces vêtements sont

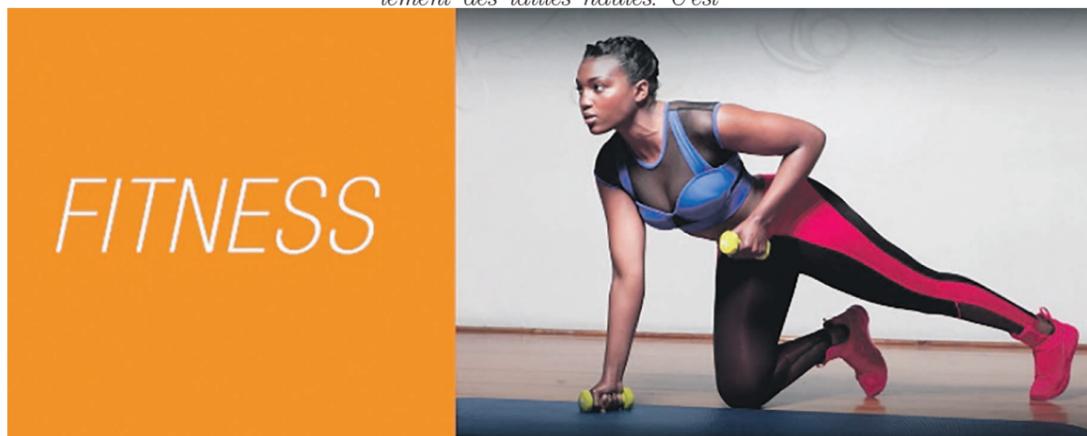
taillés en fonction de la plastique des femmes africaines de sorte à « emmener l'Afrique dans le fitness », souligne-t-elle. Et d'ajouter : « Je veux que les gens autour des femmes qui portent B'Lingo voient les couleurs africaines ». Ce, à travers les différents tons et coloris qui constituent les motifs des imprimés des leggings et tops disponibles déjà en vente en ligne.

Par ailleurs, fait savoir Irène, « j'ai des modèles aussi un peu sexy ». De sorte que, estime-t-elle, la femme qui, malgré ses rondeurs, se sent sexy dans sa tenue est plus à l'aise en salle de sport. De plus, « si vous avez une tenue

La marque B'Lingo au Congo Fashion Week différente des autres marques, vous avez envie que l'on vous voie avec et de la montrer ».

Pour ceux qui connaissent le lingala, le nom doit leur sembler familier car il tire ses origines du mot « Bolingo » qui signifie amour en français. Le lingala est la langue maternelle d'Irène Bwiti qui manifeste ainsi son attachement à ses origines. La créatrice a rappelé qu'elle est née à Kinshasa et a grandi dans la commune populaire de Masina, question de souligner que le lingala est la langue la plus parlée dans la capitale de son RDC natale.

Nioni Masela



Une des tenues B'Lingo

DÉPARTEMENT DU POOL

Le Mar s'indigne du drame que vit la population

Préoccupé par la situation qui prévaut dans le département du Pool où «la population est prise en otage par des bandes armées», le Mouvement action et renouveau (Mar) a fait une déclaration, le 13 octobre, à son siège de la ville océane, appelant les Congolais à faire barrage à toutes les tentatives de déstabilisation du pays pour que triomphent la démocratie, l'État de droit et l'unité nationale.

La déclaration du Mar est l'aboutissement d'une réunion urgente convoquée par son président national Roland Bouiti Viaudo axée sur l'examen en profondeur des événements malheureux survenus dans le Pool. Dans cette déclaration lue par le secrétaire général adjoint Germain Mbemba Batsimba, en présence de Pascal Itoua Oyona, le premier vice-président, le Mar a exprimé son indignation à la suite du drame qui frappe la population dans ce département. «Le Mar s'est indigné du drame atroce que vit la population prise en otage par des bandes armées, alors que les habitants de cette partie de notre pays ne demandent qu'à vaquer librement à leurs occupations quotidiennes, à vivre en paix et à participer aux côtés de toutes les Congolaises et Congolais au développement du Congo», dit-il.

Le parti a appelé les acteurs de ce drame de se ressaisir et de rejoindre sans délai le giron national tout en rappelant le caractère sacré de la vie humaine et les conséquences que ce genre de situation engendre dans le pays. «Le Mar saisit cette douloureuse circonstance pour rappeler que la vie humaine est sacrée et que les ravages humains, sociaux et économiques occasionnés par ces événements, autant que déjà vécus par le passé, réduisent les chances de croissance et développement



Les cadres du Mar lors de la déclaration / crédit photo Adiac

du Congo et fragilisent l'unité nationale», poursuit-il. Le Mar a exprimé sa compassion face à cette situation tragique tout en condamnant ses auteurs. «Le Mar s'incline devant la mémoire de tous les compatriotes disparus et condamnés, de la manière la plus ferme et la plus intransigeante, les auteurs de ce drame qui a endeuillé le Congo tout entier», déplore-t-il. Le parti a, par ailleurs, encouragé le gouvernement de la République à prendre toutes les mesures et règlements en vigueur dans le pays pour traquer les auteurs de ces violences. «Dans ce sens, la justice doit être rendue avec la plus grande fermeté», estime le parti. Soutenant le président et le gouvernement de la République pour les efforts mis en œuvre afin d'éradiquer cette situation et ramener définitivement la paix et la quiétude dans le Pool, le parti a lancé un appel à ses militants et aux Congolais : «Le Mar appelle ses militants et l'ensemble des Congolaises et Congolais à faire barrage à toutes les tentatives visant à déstabiliser le Congo pour que triomphent la démocratie, l'État de droit et l'unité nationale».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

DOTATION

L'orphelinat Lumière de l'espérance désormais dans ses propres locaux

Situé au quartier Ngoyo la plaine, dans le 6^e arrondissement de Pointe-Noire, l'orphelinat Lumière de l'espérance de l'association Sodios (Solidarité, disponibilité des œuvres sociales aide et entraide) a été inauguré le 13 octobre en présence des responsables des affaires sociales, des autorités dudit arrondissement et des invités.

Après plusieurs années passées à louer les locaux des particuliers, l'orphelinat Lumière de l'espérance a maintenant pignon sur rue grâce à la ténacité et au dynamisme de Bernadette Bephangayahou Nzoungani, présidente de l'association Sodios, qui, avec l'aide et l'apport des partenaires, vient de se doter des structures pouvant lui permettre d'accomplir la mission de prise en charge de l'enfance en danger avec efficacité. Avec l'orphelinat et le centre d'éveil communautaire, cette structure d'accueil de l'enfance en danger s'équipe peu à peu en attendant l'opérationnalité des autres structures aussi vitales telles l'électricité ou l'adduction d'eau potable.

En présentant les différents locaux, à savoir la salle pour activités génératrices de revenus, son

salon de coiffure, le dortoir, la salle d'éveil communautaire, le bureau, la salle audiovisuelle, les latrines, la cuisine, etc., Bernadette Bephangayahou a sollicité l'aide de tous pour que tout ce travail amorcé soit achevé. «Avec notre salle de cuisine moderne et notre cuisinier professionnel, l'orphelinat Sodios a l'intention d'apporter son service dans l'hygiène alimentaire en s'occupant de l'alimentation dans les centres scolaires environnants et garantir ainsi une nourriture saine aux enfants», a-t-elle dit.

Pour Michael Loko, représentant l'administrateur-maire de Ngoyo, l'œuvre de l'association Sodios mérite l'encouragement de tous. «La terre tourne autour du soleil et la vie tourne autour de l'amour que nous devons enseigner dans le milieu déshérité par le sens du partage et du vivre ensemble. Enseignez les valeurs patriotiques et morales aux enfants afin qu'ils deviennent demain des vrais citoyens capables de défendre la Nation». L'association Sodios a été créée en juillet 2007 dans le but de venir principalement en aide aux enfants et aux jeunes déscolarisés du département de Pointe-Noire et de ses environs.

Hervé Brice Mampouya



LE CABINET TALENTS PLUS CONSEILS recrute pour le FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE (FAGACE) :

UN (01) DIRECTEUR GENERAL (H/F) Réf. : TPC-1016R01DGFAGACE

Lieu du poste : Cotonou (Bénin)

Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le Directeur Général est garant de la gestion technique, financière et administrative du Fonds et le représente devant les tiers.

Principales missions et responsabilités

- Préparer et soumettre à l'adoption du Conseil d'Administration, le budget, les états financiers, le rapport annuel et le plan de développement du Fonds ;
- Assurer la gestion des activités courantes
- Doter et optimiser les compétences et motiver le personnel du Fonds, dans le cadre de la politique définie par le Conseil d'Administration ;
- Mettre en œuvre la politique d'investissement et de gestion des réserves du Fonds ;
- Signer avant sa prise de fonction un contrat de performances sous la responsabilité du Conseil d'Administration ;
- Mettre en place une stratégie de commercialisation des produits et poursuivre la création de nouveaux produits.

Profil

Vous avez un diplôme de niveau BAC + 5 dans l'un des domaines suivants : Banque, Economie, Finance, Gestion d'entreprise, Management, Droit des Affaires, Statistiques, Planification, ou Gestion de projets ou équivalent et vous disposez d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle, dont cinq (5) ans au moins à la tête d'une Institution Financière Nationale ou Internationale ou d'une Administration Publique chargée des affaires économiques et financières. Vous êtes âgé de 35 ans au moins à 65 ans au plus au 31 décembre 2016, êtes d'une bonne moralité, êtes physiquement apte à occuper le poste et êtes en position régulière vis-à-vis des lois et règlements de votre pays notamment ceux du Fisc, la Sécurité Sociale et/ou au civique ou militaire. Vous êtes ressortissant d'un des 14 Etats membres à l'exclusion des pays non éligibles (le Bénin, la Centrafrique, le Niger, le Sénégal et le Togo). Vous disposez d'un carnet d'adresses et d'une bonne signature dans le milieu des institutions financières africaines. Vous avez une bonne

maîtrise du fonctionnement des fonds de garantie, de l'environnement des Institutions Internationales en général et celles ayant une mission de développement en particulier. Vous maîtrisez le français (parlé et écrit) et une bonne connaissance de l'anglais et/ou du portugais (un atout). Vous avez de solides connaissances en management stratégique, maîtrisez l'outil informatique et les TIC. Vous avez une grande capacité d'analyse, d'organisation, de gestion et êtes doté d'un savoir-faire avéré en matière de négociation avec les partenaires. Vous êtes reconnu pour votre esprit d'initiative, votre sens de l'éthique, de rigueur et de responsabilité. Vous avez des qualités de fédérateur, vous êtes capable d'animer une équipe multiculturelle et de travailler sous pression.

Ce profil est-il le vôtre ?

Faites-nous parvenir une lettre de motivation datée et signée, une copie certifiée conforme des diplômes et titres, un CV détaillé attestant vos capacités techniques et expériences et précisant les coordonnées des différents employeurs, une copie certifiée conforme du certificat de nationalité ou de la pièce tenant lieu, un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif, un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois. Les dossiers doivent être envoyés obligatoirement aux adresses suivantes (les deux sont obligatoires et le non-respect sera éliminatoire) :

1- Sous pli fermé : à Monsieur le Directeur Général du Cabinet Talents Plus Conseils, C/892-Sikécodji-Fignon, 01 BP 5771 Cotonou (BENIN). Le pli doit porter au verso de l'enveloppe la mention suivante : << Recrutement du Directeur Général du FAGACE >>

2- Par mail : Les dossiers de candidature doivent également être transmis en version électronique (version scannée) par messagerie électronique à l'adresse suivante : recrutementfagace@talentsplusafrique.com ; L'avis peut être consulté au siège et sur le site du cabinet Talents Plus Conseils : www.talentsplusafrique.com et sur le site du FAGACE : www.le-fagace.org
Besoins d'informations : (+229) 95 10 91 51 / 97 77 69 79. Cette offre expire le 21 octobre 2016 à 18h 00

COMMUNIQUE



AGS INTERNATIONAL
Medical and Evacuation Services

Pour tous vos soucis de santé et pour un suivi et un résultat efficace une seule entreprise à votre disposition vers l'Afrique du Sud, AGS International Medical and Evacuation Services :

Quels sont nos services :

- Evacuation sanitaire ordinaire et par avion médicalisé
- Démarche administrative pour l'obtention d'un visa médical
- Hébergement, nutrition, transport et prise de rendez-vous
- Assistance médicale
- Conseil et orientation des malades
- Assurance maladie et assurance étudiant (sur le territoire sud africain)
- Vente et fourniture d'équipements médicaux sur commande
- Rapatriement des dépouilles mortelles vers les pays d'origine
- Formation du personnel médical

Pour de plus amples renseignements nous contacter à :
Brazzaville : 21 Rue Bandas, Avenue des beaux parents / Poto-poto / Tél : +242 05 599 99 99

Pointe-Noire : Tél +242 06 857 03 80

KINSHASA Représentation ALTIUS
370 Avenue Kababasele Tsiama (Ex Flambeau) Kinshasa - Gombe
Tél : +243 818 883 174 / +243 844 678 700

Votre santé c'est notre préoccupation

HUMEUR

Où sont passées les cérémonies d'émulations professionnelles ?

Loin d'être une occasion de frustration comme le pensent certains, l'émulation professionnelle est une source de motivation. Car si elle est organisée chaque année, il est rare de voir toujours les mêmes agents être primés. Ainsi, elle pousse donc les uns à faire comme ceux-là qui ont eu la chance d'être récompensés. Il y a eu un temps où de nombreuses administrations et corporations organisaient chaque fin d'année des cérémonies d'émulations. Et à cette occasion, on assistait en plus de la traditionnelle cérémonie de vœux entre les hiérarchies, les tutelles et les administrations sous-tutelles, les cérémonies d'encouragement professionnels, autrement dit les cérémonies d'émulations professionnelles où de nombreux travailleurs qui se sont distingués se voyaient être primés. Cela avait bien une signification professionnelle. Où sont donc passés ces moments ?

Pour montrer des bienfaits de l'émulation au niveau professionnel, puisque nous y sommes, nous avons choisi de partir de ce que celle-ci est au niveau scolaire par exemple. Ainsi, nous paraphrasons à ce sujet Frédéric Queyrat dans son ouvrage intitulé Bibliothèque de philosophie contemporaine, quand il affirme que l'émulation est généralement définie comme le moyen par lequel on peut prendre la décision d'imiter ses semblables qui font mieux. Donc pour cet auteur, l'émulation est un stimulant encore plus puissant parmi tant d'autres.

Ici nous traitons plus de l'émulation professionnelle positive, c'est-à-dire celle qui aiguise de plus en plus la conscience professionnelle et non le contraire. Celle qui pousse à faire plus et bien pour être bien vu par les autres et sa hiérarchie. En gros, celle qui pousse à se faire remarquer non pas de la façon négative mais plutôt de la façon positive par le travail accompli. Ceci en vue d'arracher des récompenses, des prix ou toute une série de félicitations. Et c'est donc cette émulation là qui pousse à la perfection.

Tenez ! Quand arrive la cérémonie des vœux de Nouvel An dans n'importe quelle administration, les gens attendent bien sûr le discours de la hiérarchie sur ce qu'a été l'année que l'on vient d'achever et sur ce que sera l'année que l'on vient de démarrer et sur les perspectives d'avenir pour les années qui suivront. Mais il faut le dire, certains travailleurs restent sur leur soif car ils attendent de voir quelques collègues être primés surtout quand, durant l'année, ils ont à la fois brillé par leur tenue et leur rapport au travail.

Que ce soit à l'école ou à un autre travail, tels que les eaux et forêts, l'eau et l'électricité, l'environnement, l'élevage et la pêche, l'économie et le développement, le commerce et la consommation, le travail et la sécurité sociale, l'équipement et l'entretien routier, la Fonction publique, la santé et la population, l'action humanitaire et les affaires sociales pour ne citer que ces quelques « titres », faisons revenir les cérémonies d'émulations professionnelles de chaque fin d'année car elles sont stimulantes et suscitent chez les travailleurs un esprit de compétition et de performance qui n'est pas en soi une mauvaise chose.

Encore que par manque de ces émulations professionnelles annuelles, nous assistons ces dernières années à la prolifération inouïe des groupuscules se proclamant « distributeurs » de primes, prix et diplômes d'encouragement dans les administrations. Et l'on se demande, « si ces distributeurs des diplômes » ont eu vraiment assez du temps pour observer objectivement les travailleurs dans une corporation qui n'est pas la leur ? Réponse : pas du tout, car le vrai observateur, c'est la hiérarchie ou la tutelle avec les méthodes qui lui sont propres.

Et si réellement, ces groupuscules « distributeurs des prix » s'étaient constitués en un véritable programme d'encouragement socio-professionnel, cela n'allait pas se passer avec un tel désordre. Comment comprendre qu'un travailleur est primé alors que sa hiérarchie n'en sait rien. Il y a bien anguille sous roche. Comprenez notre clin d'œil. Et pourtant, si cela était bien coordonné, ce serait aussi une meilleure façon de pousser les entreprises par le truchement de leurs travailleurs à atteindre les objectifs qu'elles se sont fixés. Ceci étant, l'émulation professionnelle peut aussi être une source de motivation, car elle peut pousser les uns à imiter les autres qui ont eu la chance d'être primés. Mais ce que l'on devrait éviter ce sont des émulations faites par ceux-là mêmes qui n'en ont pas la compétence.

Faustin Akono

MÉDIAS

Lazare Mavoungou officiellement installé dans ses nouvelles fonctions

Le nouveau directeur départemental de la Radio Congo Pointe-Noire, Lazare Mavoungou, a pris officiellement ses fonctions, le 14 octobre, en présence d'Antoine Oviebo-Ethai et Modeste Elenga respectivement directeur de cabinet du ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, et directeur général de la Radio Congo accompagnés des professionnels des médias et des invités



Lazare Mavoungou

Dans son mot de circonstance, le nouveau directeur départemental de la radio Congo Pointe-Noire a promis relever quelques défis en vue d'un meilleur épanouissement de cette radio en la mettant à sa vraie place, de créer les conditions d'une bonne collaboration entre les agents qui y évoluent. «*Nous sommes une belle famille professionnelle, nous passons plus notre temps ensemble à la radio que dans nos familles biologiques. Ainsi sommes-nous dans l'obligation de toujours nous entendre. Personne ne sera oublié sur le trottoir; croyez-moi. Le bureau du directeur sera toujours ouvert à tous. Humblement et avec tout le respect, nous demandons à monsieur le directeur de cabinet de transmettre nos sincères remerciements à monsieur le ministre de la Communication et des Médias, porte parole du gouvernement pour la confiance qu'il vient de nous faire, nous ne le décevrons pas*», a-t-il déclaré.

Lazare Mavoungou est le dix-neuvième directeur départemental à occuper ce poste depuis la création de cette radio en 1968. Radio Congo Pointe-Noire est la plus ancienne station de la capitale économique. Cette nomination obéit conformément à la note, n°0079/MCM-CAB.16 du 23 septembre 2016. Né en 1969, Lazare Mavoungou est titulaire d'une licence en sciences et techniques de la communication, option journaliste, obtenue en 1996. Il évolue depuis près de 20 ans à la radio, il est journaliste de niveau 3, neuvième échelon. Il remplace à ce poste Abel Moe Coubound Mavoungou admis à la retraite.

Séverin Ibara

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 2

Thernand Mboumba souhaite un calendrier plus court

Alors que son équipe est championne de la mi-saison en ligue 2 dans la zone B, le président actif du club Nathaly's, Thernand Mboumba a, au cours d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville, lancé un cri du cœur sollicitant la Fécofoot de revoir le calendrier de la compétition.

Près de deux mois après la fin de la phase aller du championnat national ligue 2, les équipes de la zone A (nord) et la zone B (sud) sont toujours en attente du calendrier de la phase retour. Face à cette situation qui inquiète les joueurs qui sont pour certains en chantier depuis octobre 2015, le président du club Nathaly's, Thernand Mboumba, a lancé un cri du cœur demandant à la fédération de revoir le calendrier de la compétition. «*Je demande à la Fédération congolaise de football (Fécofoot) de faire avancer les choses parce que nous sommes en chantier depuis octobre 2015, aujourd'hui nous sommes à une année du championnat, ce rythme épuise les joueurs. La Fécofoot devrait améliorer son calendrier pour permettre aux dirigeants des clubs de souffler un peu afin de mieux préparer la saison suivante. Car ces derniers ne sont pas subventionnés et chacun gère son club avec les moyens de bord. La Fécofoot doit régler un calendrier à un temps bref*», a-t-il sollicité tout en ajoutant qu'il y a eu trop de temps mort prolongé qui pouvait permettre de régler certaines choses.

Par ailleurs, Thernand Mboumba s'est dit satisfait de la première place occupée par ses protégés à la fin de la phase aller après une année de chômage. «*Le repos d'une année nous a servi de préparation. C'est pourquoi on a fait un bon résultat en fin de la phase aller et nous souhaitons le récidiver en deuxième phase*», a souhaité le président. Pour y parvenir, Thernand Mboumba et son staff technique comptent sur le même groupe. «*Nous avons qualifié 27 joueurs que nous utilisons à bon escient. Quand l'un est malade ou suspendu, l'autre joue. En fin de la phase aller, nous avons eu des malades et des suspendus qui sont en train de revenir avec au moins trois blessés graves qui ont repris les entraînements*». L'équipe voudrait monter en ligue 1, mais il n'est pas question de mettre les charrues avant les bœufs. «*Nous allons aborder match par*



Thernand Mboumba Adiac

match, on ne peut proclamer la victoire parce qu'on est premier en phase aller. Nous repartons à zéro parce que tout le monde va s'affûter pour régler le résultat face à nous. Cette phase sera encore plus difficile que la phase aller. Mes joueurs savent que nous ne sommes pas champions et tout est encore à refaire. Ils sont obligés de se sacrifier pour leur bien et leur avenir, donner le meilleur d'eux-mêmes pour que nous ayons un gain en fin de phase retour», a-t-il indiqué.

L'orateur a également apprécié le niveau technique du championnat ligue 2 du Kouilou. Mais il a déploré le fait que le public ponténégrin ne vient pas nombreux suivre ce championnat alors que c'est là où les clubs de la ligue 1 prennent les joueurs. «*Notre championnat à un bon niveau technique et tactique, les jeunes se donnent et le Congo peut compter sur cette réserve*». Enfin, Thernand Mboumba a félicité les équipes de la ligue 1 qui se maintiennent et a encouragé ceux qui se battent pour maintenir. «*Aux clubs de Pointe-Noire, nul n'est besoin de se chamailler si ce n'est que de se soutenir. Car notre ligue risque de perdre quatre équipes de ligue 1. Si Nathaly's va faire sa montée en ligue 1, nous souhaitons être étoffés d'un grand nombre d'équipes de la place pour être une force*», a-t-il martelé.

Charlem Léa Legnoki

GABON

Recettes en baisse pour 2017 au seuil des «100 jours» du nouveau gouvernement

Le budget 2017 du Gabon prévoit des recettes en légère baisse, notamment pétrolières, alors que le nouveau gouvernement s'est donné 100 jours pour commencer à mettre en oeuvre les promesses du président Ali Bongo Ondimba.

«Les ressources budgétaires de l'Etat pour 2017 sont évaluées à 2.477,5 milliards de FCFA (3,77 milliards d'euros) contre 2.626 dans la loi de finances 2016, soit une baisse de 145,5 milliards (95,7 millions d'euros)», selon le projet de budget adopté jeudi en Conseil des ministres.

«Les recettes pétrolières seraient en baisse de 122,1 milliards FCFA par rapport à la loi de Finances 2016, reflétant le recul de la production pétrolière en volume, malgré une légère remontée des prix sur le marché international», ajoute le communiqué du conseil des ministres publié vendredi dans la presse. Le taux de croissance au Gabon va baisser en 2016 à 3,2% contre 4% d'après le FMI. C'est dans ce «contexte économique difficile» de son propre aveu que le nouveau Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, a présenté la feuille de route de son gouvernement



Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet

pour les 100 jours à venir. Parmi les priorités figurent l'achèvement des stades pour la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN, 14 janvier-5 février 2017) à Oyem et Port-Gentil ainsi que la négociation de la nouvelle convention qui lie la Société d'eau et d'électricité du Gabon (Seeg) avec le groupe français Véolia.

Le nouveau chef de la diplomatie, Pacôme Moubelet Boubeya, aura pour priorité la ratification de l'accord de Paris sur le climat. Au coeur du programme du président Bongo figurent entre autres la diversification de l'économie, l'égalité des chances et la construction de logements.

D'après AFP

MIGRANTS

La commune de Vienne a accepté d'accueillir des réfugiés

De source de France Télévisions, on apprend que depuis le 5 juin, des demandeurs d'asile soudanais et afghans habitent dans les anciens logements des gendarmes de Naintré, près de Châtellerauld. La cohabitation avec les habitants se passe bien, indique-t-on.

Selon le reportage de France Info, à la différence d'autres communes où l'accueil des migrants crée des tensions, l'expérience se déroule ici dans une relative quiétude. La commune de Vienne est d'ailleurs la seule circonscription à avoir été volontaire pour l'accueil

être honnête : certains disaient que cela faisait 'beaucoup de Noirs' pour Naintré», reconnaît une des bénévoles. Mais la mairie, qui reçoit 2 000 euros de loyer par mois grâce à cette installation, n'a pas laissé de tribune aux critiques.

Cela fait quatre mois que ces



Immeuble abritant les migrants depuis le 5 juin 2016 à Naintré en France (Crédit photo : Julie Rasplus/France Télévisions)

des migrants. «On s'est proposé spontanément», raconte la maire Christine Piaulet. Nous sommes sur un registre humanitaire. On voulait aider. Ils sont humains et ce sont nos valeurs, nous les avons défendues pendant la campagne. Et tant pis si on n'est pas réélu en 2020 !»

Dans cette ville où le Front national a recueilli 34% des suffrages aux dernières régionales, l'arrivée des 25 Soudanais et Afghans, en juin, a suscité la méfiance de certains. «Il faut

25 Soudanais et Afghans cohabitent ensemble dans cet immeuble de trois étages, dressé au milieu d'un quartier pavillonnaire de cette ville de 5 900 habitants située près de Châtellerauld. Les anciens logements de fonction des gendarmes, voués à la démolition, ont été reconvertis en centre d'accueil et d'orientation (CAO) après l'appel du gouvernement aux logements vacants, lancé à l'automne 2015.

Si la mairie était candidate à l'accueil, elle a tout de même

été prise de court quand les 25 migrants ont débarqué en bus, début juin. Heureusement pour les élus, une répétition avait eu lieu en novembre, à l'occasion de l'arrivée de cinq Irakiens à Naintré. En 48 heures, il avait fallu tout organiser afin de les accueillir dans de bonnes conditions. Même les élus avaient mis la main à la pâte pour nettoyer les chambres vides et donner quelques meubles.

«Ensuite, on a passé un appel dans le journal pour trouver des bénévoles. Une douzaine de personnes se sont tout de suite portées volontaires», se souvient Christine Piaulet, la maire socialiste de la ville. L'expérience a servi de test. Au fil des mois, le réseau de volontaires s'est étoffé, Emmaüs et le Secours populaire ont proposé leur aide et, quand les 25 hommes sont arrivés de la «jungle» de Calais et du camp parisien de La Chapelle, tout s'est mis en place du jour au lendemain.

La plupart des nouveaux venus ne se connaissaient pas avant d'arriver à Naintré. Tous ces hommes, âgés de 20 à 42 ans, ont en commun d'avoir fui une vie de guerre pour tenter de trouver la sécurité. Mais les horizons sont divers : dans l'immeuble, des étudiants, un reporter-cameraman, un agent immobilier ou encore d'anciens militaires doivent désormais vivre ensemble. Ils se partagent quatre appartements, composés chacun de trois chambres.

Marie Alfred Ngoma

RÉFLEXION

Le Bassin du Congo, terre d'avenir !

Alors même que la presse internationale s'obstine à décrire l'Afrique centrale comme la terre de tous les dangers, de tous les excès, de toutes les déviances les grandes puissances, elles, s'emploient de façon significative à y renforcer leurs positions. Avec, en ligne de mire, l'émergence aussi rapide qu'inéluctable d'une des régions les plus peuplées, les mieux pourvues en matières premières, les plus vivantes et donc les plus riches potentiellement de la planète.

Lorsque l'on connaît le pragmatisme, pour ne pas dire le cynisme, des « Grands » un tel comportement, une telle attention ne peuvent s'expliquer que par le constat suivant : derrière les troubles présents et en dépit des mauvaises apparences que projettent les crises politiques récurrentes dont souffrent les peuples de cette partie du monde, le Bassin du Congo est perçu comme une terre d'avenir, un espace géo-

graphique qui s'imposera à plus ou moins brève échéance comme l'un de ceux où il importe le plus d'être présents.

L'avantage du métier d'observateur que nous exerçons depuis plus de deux décennies à Brazzaville est qu'il nous permet de voir ce que nombre d'acteurs internationaux, pris par leurs activités trop intenses mais aussi, trop souvent par une vision fautive de cette partie de l'Afrique, ne voient pas ou ne veulent pas encore voir. Et cette observation continue fait apparaître trois vérités incontournables :

1. Le Bassin du Congo détient des richesses matérielles de toute nature dont la plupart ne sont toujours pas exploitées. Il a donc un capital sans égal dont l'immensité du fleuve et de ses affluents permettra demain la mise en exploitation raisonnée et raisonnable. S'il est pauvre aujourd'hui il sera riche, très riche même demain et cela conduira les Etats qui le composent à s'entendre

pour former une communauté régionale puissante.

2. Les conflits qui le déchirent présentement sont le résultat, pour une très large part, de la domination coloniale qui empêcha la constitution d'Etats structurés au lendemain des indépendances. Même si ces conflits ont en apparence des bases ethniques, ils sont artificiels et s'effaceront sitôt que les citoyens auront atteint un niveau de confort les conduisant à s'entendre pour mettre un terme aux violences dont ils sont aujourd'hui victimes.

3. Tout comme cela s'est passé en Chine les nouvelles générations vont évoluer de telle façon que, très vite, elles exigeront et obtiendront de leurs dirigeants une réforme en profondeur de la gouvernance publique. L'abolition de l'espace et du temps que génèrent les technologies modernes et dont ces mêmes générations s'imprègnent à un rythme incroyablement rapide

provoquera donc une ouverture sur le monde extérieur dont nous n'avons pas idée.

Si les anciennes puissances coloniales comme la France, la Belgique, l'Angleterre, le Portugal, l'Italie, l'Espagne n'ont pas encore pris la juste mesure de la révolution au sens propre du terme qui se prépare sur toute l'étendue de l'Afrique centrale la Chine, l'Inde, les Etats-Unis et même la Russie, encore très discrète, ont compris, eux, que le temps du Bassin du Congo est venu. Nous en aurons la preuve matérielle dans le très proche avenir.

Et cette nouvelle perception aura cette conséquence très pratique que, d'une part, les investissements s'envoleront sur toute l'étendue de l'Afrique centrale, que d'autre part les frontières artificielles élevées entre les peuples à l'issue du Traité de Berlin il y a cent dix ans, s'effaceront inexorablement.

Ainsi s'écrira à nouveau l'Histoire.

Jean-Paul Pigasse